35¢

CITÉ LIBRE

XIIIe année, No 46 AVRIL 1962 NOUVELLE SÉRIE

NUMÉRO SPÉCIAL CONSACRÉ AU

séparatisme

SOMMAIRE

Présentation — Gérard PELLETIER
La nouvelle trahison des clercs — Pierre-E. TRUDEAU
Le séparatisme ou le respect du statu quo — Raymond et Albert BRETON
En plus, des textes de Guy Viau, Pierre Vallières, Michel Patenaude et Yerri Kempf.

SOMMAIRE

Page 1 Présentation
Gérard Pelletier

Page 3 La nouvelle trahison des clercs
Pierre-E. Trudeau

Page 17 Le séparatisme ou le respect du statu quo
Raymond et Albert Breton

Page 29 Kittie Bruneau
Guy Viau

Page 30 "Le Poids de Dieu"
Pierre Vallières

Le mémoire sur le cinéma
Michel Patenaude

Page 31 Chronique du théâtre
Yerri Kempf

XIIIe année, No 46
Avril 1962

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Co-directeurs :
Gérard Pelletier
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaire de la rédaction :
Jacques Hébert

•

Editeur et propriétaire
Le Syndicat coopératif d'édition Cité libre

Imprimé à Montréal par
Pierre Des Marais

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration
3411, rue Saint-Denis
Montréal 18 — VI. 9-2228

Service des abonnements :
Cité Libre
C.P. 10 — Montréal 34
LA. 6-3361

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10

Vente au numéro :
Les Messageries Coopératives de Montréal
411, rue Saint-Claude
Montréal — Tél. : 866-5448

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE



PLAIDOYER

pour un jugement politique

Gérard Pelletier

Mais comment expliquer chez elle (l'équipe de *Cité libre) pareil refus d'aborder sérieusement le fait national comme tel, alors qu'elle poursuit audacieusement l'analyse des causes endogènes de notre long marasme?*

Ainsi Pierre Lefebvre, dans la dernière livraison de *Liberté,* met en cause notre attitude en matière de séparatisme. Il le fait en ami, déployant même un effort de compréhension qui multiplie à notre décharge les circonstances atténuantes. Mais celui qui invoque les circonstances atténuantes suppose tout de même au départ qu'une faute a été commise. Pierre Lefebvre nous tient donc coupables d'un péché grave qu'il décrit du reste en termes énergiques: opposition péremptoire au nationalisme, négation de la problématique purement nationale, silence systématique lorsqu'il est question de la nation canadienne française, étonnantes réticences, etc. etc.

Pour le collaborateur de *Liberté,* notre comportement est proprement inintelligible à qui connaît nos filiations (*...l'éclosion d'un milieu comme Cité libre pourrait s'expliquer à partir du mouvement nationaliste des années trente)* et même nos paternités (*L'action d'une gauche anti-nationaliste a favorisé l'apparition d'une gauche nationaliste.)* Enfin, il nous accuse de dresser *une caricature absurde et méconnaissable* du nationalisme canadien français, *comme pour l'annihiler magiquement*.

Dans le même esprit, un autre camarade, Jean Paré, s'en prenait récemment (le nouveau journal, 17 mars 1962) à la *gauche théoricienne qui croit pouvoir faire marcher encore longtemps ensemble le pot de fer et le pot de terre, cette gauche qui a le tort de ne pas se mettre en selle sur un cheval et commet le péché d'abandonner à des gens qu'elle réprouve une idée valable en soi et valable politiquement.*

Plus loin, toujours au sujet du séparatisme, Jean Paré ajoutait: *Personne ne peut nous prêcher toutes les libertés sans nous prêcher aussi celle-là.*

En somme, si nous devions en croire Lefebvre et Paré — sans parler de plusieurs autres, engagés depuis peu sur la même route — quiconque refuse de voir la politique dans une perspective nationaliste, voire séparatiste, prêche nécessairement une liberté tronquée. *La liberté et l'épanouissement de la personne, écrit encore Pierre Lefebvre, devraient faire bon ménage, en tant qu'objectifs, avec la liberté et l'épanouissement de la nation. Le processus de maturation de notre société devrait, il me semble, nous conduire dans cette direction.*

Et pourtant, il s'en trouve plusieurs, parmi nous, qui refusent "cette direction" quand on nous laisse entendre qu'elle conduit au séparatisme.

Pourquoi? La présente livraison de Cité libre va tenter de répondre.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de creuser davantage le fossé qui nous sépare. Au contraire, il faut enregistrer le fait qu'avec la plupart des gens raisonnables séduits par le souverainisme, nous avons en commun des préoccupations majeures.[1] Nous sommes également soucieux de justice sociale, de libertés civiles, d'avancement culturel. Nous ne songerions même pas à les soupçonner de velléités fascisantes; eux nous font l'honneur de croire que l'avenir culturel du Canada français nous tient à cœur. Il est avéré que nous rêvons tous ensemble d'un même type de société ouverte, harmonieuse et super-vivante, que nous souffrons également de l'ostracisme anti-français.

Le malentendu n'oppose donc pas, comme le croient trop souvent les Canadiens de langue anglaise, un groupe de défaitistes anglicisants à un groupe de fanatiques franco-maniaques. Il est remarquable, au contraire, que les valeurs de culture canadiennes françaises inspirent à tous un même souci, une même inquiétude.

Non, ce n'est pas à ce niveau que le différend surgit. Il nous divise sur une seule option, mais capitale: le choix des moyens et singulièrement des moyens politiques à mettre en œuvre.

1 J'oublie délibérément la minorité criarde qui nous accuse de lâcheté, de démission et de trahison. Je me contente de lui donner rendez-vous au prochain Duplessis.

Lorsque Jean Blain (dans La Presse du 17 mars) formule une hypothèse psycho-historique pour rendre compte de l'opposition au séparatisme, je ne me sens pas du tout "expliqué" par les motifs qu'il invoque. *Il est possible,* dit-il, *que l'expérience de l'isolement et, chez certains, l'emprise du nationalisme traditionnel soient parmi les raisons profondes qui empêche la génération des quarante ans de faire une option franche en faveur d'une autonomie complète du Canada français.*

Mais pourquoi chercher si loin?

A une option *politique* sur le choix des moyens, ne serait-il pas plus simple de chercher des raisons qui relèvent du jugement *politique* inspiré par la réalité *politique?* Ce ne sont pas mes souvenirs qui me séparent de Jean Paré ni, encore moins, l'emprise d'une tradition nationaliste; c'est que je ne trouve pas politiquement valable l'idée du séparatisme. Pour tout dire, je soupçonne Jean Paré d'avoir fort peu approfondi les aspects purement politiques du phénomène. A ce sujet, l'analyse de Pierre Trudeau sur *La nouvelle trahison des clercs* me paraît susceptible de faire longuement réfléchir ceux que l'État-Nation séduit encore, quel que soit leur âge, pourvu qu'ils acceptent une heure durant d'entrer dans les perspectives de l'auteur.

Que les souverainistes, comme le souligne encore Jean Blain, se recrutent surtout chez les générations qui nous suivent, c'est un fait. Mais quand Blain, pour expliquer ce fait incontestable, souligne que les générations enclines au souverainisme *n'ont connu ni le refus de 1942* (la crise de la conscription) *ni l'empoigne du bourassisme,* il ne me convainc pas du tout. En effet, nous, les hommes de quarante ans, n'en sommes pas à notre première rencontre avec le séparatisme; nous l'avons croisé déjà, dans les années trente, et ceux qui nous le prêchaient alors nageaient encore dans le bourassisme. Pour rendre compte de sa réapparition contemporaine, il est normal que nous trouvions plus convaincante l'analyse de Raymond et Albert Breton.

Récusera-t-on, enfin, tous nos propos en soutenant qu'ils caricaturent la pensée nationaliste, qu'ils en tracent un portrait absurde et méconnaissable? Je laisse au lecteur d'en décider. Il faudrait toutefois lui faire remarquer qu'à l'opposé de la caricature, il existe le style rose qui escamote la réalité à laquelle il supplée par l'imagination.

★

LA NOUVELLE TRAHISON DES CLERS

Pierre Elliott TRUDEAU

"Les hommes dont la fonction est de défendre les valeurs éternelles et désintéressées, comme la justice et la raison, et que j'appelle les clercs, ont trahi cette fonction au projet d'intérêts pratiques... L'objet au profit duquel les clercs consommaient alors leur trahison avait été surtout la nation."

Julien BENDA[1]

I — L'OPTIQUE GÉOGRAPHIQUE

Ce n'est pas l'idée de nation qui est rétrograde, c'est l'idée que la nation doive nécessairement être souveraine.

À quoi les Indépendantistes québécois rétorquent qu'une idée n'est pas rétrograde qui a permis à l'Inde, à Cuba et à une multitude d'États africains d'obtenir leur indépendance.

Ce raisonnement postule l'équation: indépendance égale progrès. L'indépendance, affirme-t-on, est bonne en elle-même. Et pour confondre l'ennemi, on retourne contre lui l'aphorisme: *Good government is no substitute for self-government.*

Le recours fréquent à ce brocart (qu'on cite invariablement de travers, — mais tout le monde doit-il savoir l'Anglais ?) indique à quel point nos Séparatistes ont l'esprit confus. *Self-government* ne veut pas dire *national self-determination*. (Il ne s'agit pas ici de briller en linguistique: il s'agit de savoir de quoi on parle quand on réclame l'indépendance du Québec.) Distinguons donc les deux notions.

Que le *self-government* soit une bonne chose, ou plus précisément, que la tendance vers un système de gouvernement dit "responsable" soit généralement une tendance vers le progrès, je veux le concéder dès le début de cet article. J'ai trop dénoncé l'autocratisme de l'Union nationale à Québec, et le paternalisme des Libéraux et des Socialistes à Ottawa, pour être suspect sur ce point. J'ai toujours soutenu que la population du Québec ne progresserait jamais vers la maturité politique et la maîtrise de ses destinées, tant qu'elle ne ferait pas elle-même l'apprentissage d'un gouvernement véritablement responsable, rejetant en même temps les idéologies qui prêchaient la soumission aveugle à "l'autorité qui vient de Dieu", et celles qui s'en remettaient avec confiance à Ottawa pour la solution de nos problèmes difficiles.

Mais je réclamais là "la liberté *dans* la cité", remarque G. C.[2] Ce que l'on exige aujourd'hui, c'est "la liberté *de* la cité", c'est l'indépendance absolue de la nation canadienne-française, la souveraineté pleine et entière de la Laurentie. Bref, le *national self-determination*.

> Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, écrit monsieur Marcel Chaput, au-delà de trente pays, anciennes colonies, se sont libérés de la tutelle étrangère et ont accédé à la souveraineté nationale et internationale. Au cours de 1960 seulement, dix-sept colonies d'Afrique, dont quatorze de langue française, ont de même obtenu leur indépendance. Et voilà qu'aujourd'hui, c'est le peuple canadien-français qui commence de se lever et qui, lui aussi, vient réclamer sa place au sein des nations libres[3].

Bien sûr, M. Chaput s'empresse de reconnaître que le Canada français possède plus de droits que ces peuples n'en possédèrent jamais. Mais il n'a pas l'indépendance totale et "son destin repose, dans une très large mesure, entre les mains d'une nation qui lui est étrangère."

L'équivoque reste totale.

Car, la quasi-totalité de ces "trente pays, anciennes colonies" sont des États, comme le Canada est un État; ils ont accédé à la pleine souveraineté, comme le Canada l'avait fait en 1931. Ces pays ne constituent nullement des nations au sens où les Canadiens français seraient une nation. Par conséquent, l'opération qui consiste à placer l'indépendance du Québec dans ce courant historique et à y trouver des paternités spirituelles est un pur sophisme.

L'État de l'Inde est une république souveraine. Mais on y reconnaît officiellement 4 langues (ce qui n'inclut ni l'Anglais, ni le Chinois,

1 Julien Benda, *La trahison des clercs*, Paris, 1927 et 1946.

2 "Lettre d'un nationaliste", *Cité Libre*, Montréal, mars 1961, p. 6.

3 M. Chaput, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal 1961, p. 18.

ni le Thibétain, ni les innombrables dialectes). Il y existe huit religions principales, dont plusieurs sont irréductiblement opposées les unes aux autres. Où est la nation ? Et quelle indépendance veut-on ici citer en exemple ?

L'État du Ceylan compte trois groupes ethniques principaux et quatre religions. En Fédération malaise, il y a trois autres groupes ethniques. L'Union birmane oppose entre elles une demi-douzaine de nationalités. La République indonésienne inclut au moins douze groupes nationaux, et on y parle vingt-cinq langues principales. Le Viet-Nam, en plus des Tonkinois, des Annamites et des Cochinchinois, compte huit tribus importantes.

En Afrique, le caractère multi-ethnique des nouveaux États est encore plus frappant. Les frontières de ces pays souverains ne sont que le décalque des lignes tracées naguère par les colonialistes, au hasard des conquêtes, des explorations et des fantaisies administratives. En conséquence, les membres d'une même tribu, parlant une même langue et ayant les mêmes traditions, sont devenus citoyens d'États différents, et ces États souvent ne sont guère plus que des conglomérats de groupes distincts et rivaux. On voit un peu ce que ça donne dans le Congo ex-belge. Mais on retrouve à peu près la même complexité ethnique si on regarde le Ghana, le Soudan, la Nigéria, ou presque partout ailleurs. En Afrique occidentale française, par exemple, la population se composait de quelque dix tribus éparses; la France trouva commode d'y découper huit territoires. L'histoire transforme ces territoires en États souverains. On y chercherait en vain des États-Nations, c'est-à-dire des États dont les frontières auraient obéi à des impératifs ethniques ou linguistiques.[4]

Pour ce qui est de l'Algérie du G.P.R.A., que nos Indépendantistes citent toujours en exemple, il n'est pas difficile de voir en quel sens elle veut être un État. En plus des habitants d'origine française, espagnole, italienne, juive, grecque et levantine, il faut distinguer dans ce pays les Berbères, les Kabyles, les Arabes, les Maures, les Nègres, les Touareg, les Mzabites[5], et plusieurs ratons laveurs. De l'opposition Kabyle-Arabe notamment, on n'a pas fini d'entendre parler.

Quant à Cuba, enfin, qui revient toujours dans les discussions séparatistes comme un exemple à suivre, c'est de toute évidence un pur coq-à-l'âne. Ce pays était souverain sous Batista et il est souverain sous Castro. Il était économiquement dépendant autrefois, il l'est encore maintenant. Le *self-government* n'y existait pas jadis, il n'y existe toujours pas aujourd'hui. Bon; et qu'est-ce que ça prouve? Que Castro n'est pas Batista ? Bien sûr; mais l'Hydro-Québec sous René Lévesque n'est pas l'Hydro sous Daniel Johnson. Nous voilà bien avancés vers le séparatisme . . .

Il ressort de tout ceci qu'en posant l'indépendance comme une chose bonne en soi, une affaire de dignité pour tout "peuple normal", on embarque le monde dans une drôle de galère. On a prétendu que tout anti-colonialiste sincère, qui veut l'indépendance pour l'Algérie, devrait aussi la vouloir pour le Québec. Ce raisonnement postule que le Québec est une dépendance politique, ce qui est bien mal connaître son histoire constitutionnelle; mais quand bien même cela serait, pour être logique il faudrait plutôt dire que tout Séparatiste québécois doit préconiser l'indépendance des Kabyles ou, pour donner un exemple plus frappant, l'indépendance des quelque 25 millions de Bengalis inclus dans l'État indien . . . Si les Séparatistes, pour me confondre, répondent qu'ils la veulent cette indépendance du Bengale, je leur demanderai pourquoi s'arrêter en si bonne route: on parle, au Bengale, 90 langues différentes; et puis, il y a encore les Bengalis du Pakistan . . . Que voilà beaucoup de séparations en perspective!

Pour en finir avec l'aphorisme du début, je serai donc tenté de conclure que *good government is a damned good substitute for national self-determination,* si on entend invoquer par ce dernier vocable le droit des groupes ethniques ou linguistiques à se donner une souveraineté absolue. Il semble même assez urgent, pour la paix du monde et le bonheur des États nouveaux, que cette forme de "good government" qu'est le fédéralisme démocratique soit perfectionnée et répandue, en vue de résoudre un peu partout les problèmes du pluralisme ethnique. À cet effet, comme je l'indiquerai plus bas, le Canada pourrait être appelé à jouer un rôle de mentor, pourvu qu'il sache opter pour la grandeur . . . John Conway écrivait, à propos du vrai fédéralisme: "Its successful adoption in Europe would go a long way towards ensuring the survival of traditional western civilization. It would be a pity if, in Canada, so young, so rich and vigourous and plagued with so few really serious problems, the attempt should fail."[6]

À propos de fédéralisme, il paraît bien établi que le président Wilson — le grand apôtre du "principe des nationalités" — n'entendait nullement favoriser les sécessions nationalistes, mais qu'il voulait plutôt affirmer le droit des nationalités à une certaine autonomie à l'intérieur des États.[7]

---

4 On retrouvera la plupart de ces données dans le *Statesman's Year Book*, Londres, annuellement.

5 *The Encyclopaedia Britannica.*

6 Dans le *Catholic Historical Review*, July 1961.

7 S. Wambaugh, "National Self-Determination", *Encyclopaedia of the Social Sciences*, New York, 1950.

De plus, il est erroné d'affirmer, comme le font souvent nos Indépendantistes, que ce principe des nationalités est reconnu en droit international et sanctionné par les Nations Unies. Celles-ci, plutôt que de reprendre l'expression équivoque de Wilson, et de se trouver — comme après la première Grande Guerre, en face d'une nouvelle vague de plébiscites et de sécessions, ont préféré parler — à l'article premier de la Charte — du droit des *peuples* à s'auto-déterminer. "Les peuples", c'est bien autre chose que "les groupements ethniques".[8]

II — L'OPTIQUE HISTORIQUE

S'il est difficile d'appuyer l'idée d'État-Nation sur l'évolution anti-coloniale des dernières années, qu'en est-il de l'Histoire en général ?[9]

Au seuil des Temps, il y avait l'homme, et sans doute aussi — tenant à la nature même de l'homme — cette autre réalité qui s'appelle la famille. Puis, très tôt, apparût la tribu, sorte de communauté primitive, fondée sur des usages et un idiome communs.

Or l'histoire de la civilisation, c'est l'histoire de la subordination du "nationalisme" tribal à des appartenances plus larges. Sans doute, existat-il toujours des loyautés de clans et des attachements régionalistes. Mais la pensée se développa, les connaissances se répandirent, les inventions furent connues et l'humanité progressa, là où il y eut interpénétration des tribus et échange entre elles, sous l'influence de la division du travail et du commerce, sous le coup des grandes conquêtes (depuis l'Égypte et la Chine jusqu'au Saint Empire Romain), et sous la poussée des religions universalistes (depuis le Bouddhisme jusqu'à l'Islam, en passant par le Christianisme).

Enfin, après plus de 65 siècles d'histoire, avec l'éclatement de l'ordre médiéval, la régression du latin comme langue de l'homme lettré, et la naissance de la mystique individualiste, la notion moderne de nation commença à se développer en Europe. Le remplacement de l'Église catholique par des Églises nationales, la montée des bourgeoisies, le mercantilisme protecteur des économies territoriales, les outrages commis contre certains groupes ethniques comme les Polonais, la Révolution jacobine, la ferveur de Mazzini, la domination des nations pauvres par les nations industrialisées comme l'Angleterre, ce furent autant de facteurs qui contribuèrent à donner naissance aux aspirations nationales, celles-ci devant conduire à la mise-sur-pied successive des États nationaux. Les pays d'Amérique latine se révoltèrent contre l'Espagne. l'Italie et l'Allemagne firent leurs guerres d'unification. Les Grecs et les Slaves se rebellèrent contre l'Empire ottoman, l'Irlande se souleva contre la Grande Bretagne. Bref, toute l'Europe et une grande partie de l'Amérique prirent feu. L'ère des guerres nationales, commencées au temps de Napoléon, connut son apogée avec les deux Guerres mondiales. Et nous entrâmes ainsi dans l'époque où les nations mettent leur fierté dans la possession des armes nucléaires, en attendant de se défendre par leur usage.

Quelques sept mille ans d'histoire en trois paragraphes, c'est évidemment un peu court. J'en dirai du reste un peu plus long ci-dessous. Mais c'est assez pour faire réfléchir dès maintenant à trois observations.

La première, c'est que la nation n'est pas une réalité "biologique", je veux dire une communauté qui découlerait de la nature même de l'homme. Sauf pour une petite fraction de son histoire, l'humanité s'est faite et la civilisation a progressé sans appartenance à la nation. Ceci, pour rassurer nos jeunes gens qui voient comme un événement apocalyptique le moindre accroc fait à la souveraineté de la nation.

La seconde, c'est que la petite parcelle de l'histoire qui est marquée par l'émergence des États-Nations, est aussi celle des guerres les plus dévastatrices, des atrocités les plus nombreuses et des haines collectives les plus dégradantes de toute l'épopée humaine. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, c'étaient généralement les souverains qui se faisaient la guerre, plutôt que les nations; et pendant que leurs souverains guerroyaient, les populations civiles continuaient de se visiter, les marchands traversaient les frontières, les hommes de lettres et les philosophes allaient librement d'une cour à une autre, les chefs d'armée prenaient sous leur protection les savants des villes conquises. À cette époque, la guerre tuait des militaires, mais elle respectait

8 On l'aura remarqué: le langage politique des parsemé d'embûches. Le mot nation, ou nationalité, du latin *nasci* (naitre), désigne le plus souvent une communauté ethnique, ayant une langue et des coutumes communes. La nation japonaise. C'est en ce sens que l'on parle du principe des *nationalités* conduisant à l'État *national*, ou à l'État-*Nation*. Mais il arrive aussi qu'à l'inverse, ce soit l'État, formé à l'origine de plusieurs communautés ethniques, qui donne naissance à une nation: le mot s'entend alors d'une société politique ayant un territoire et des intérêts depuis longtemps communs. La nation suisse. Au Canada, comme je l'expliquerai plus bas, il n'y a, ou aura, de nation canadienne qu'en autant que les communautés ethniques réussiront à exorciser leurs nationalismes respectifs. S'il nait alors un *nationalisme canadien*, il faudra l'exorciser à son tour, et demander à la *nation canadienne* d'abdiquer une partie de sa souveraineté en faveur de quelque ordre supérieur, comme on le demande aujourd'hui aux nations canadienne-française et canadienne-britannique. (Pour une discussion du vocabulaire, voir le remarquable essai de E. H. Carr, dans Carr *et al.*, *Nations ou fédéralisme,* Paris 1946, p. 4).

9 Consulter entre autres M. H. Boehm et C. Hayes "Nationalism", *E.S.S.*

les civilisations. Tandis que de nos jours, on a vu des nations mobilisées contre l'Allemagne refuser d'écouter du Beethoven, d'autres en rupture avec la Chine boycotter l'Opéra de Pékin, d'autres encore refuser des visas ou des passeports à des savants qui désiraient assister à quelque congrès scientifique ou humanitaire dans un pays à idéologie différente. Pasternak ne put même pas aller chercher son prix Nobel à Stockholm. Le concept de nation, qui donne si peu de priorité à la science et à la culture, ne peut pas placer plus haut que lui-même dans l'échelle de valeurs la vérité, la liberté et la vie même. C'est un concept qui pourrit tout: en temps de paix, les clercs se font propagandistes de la nation et la propagande se fait mensonge; en temps de guerre, les démocraties glissent vers la dictature, et les dictatures nous entraînent dans l'univers concentrationnaire; et en définitive, après les massacres d'Éthiopie, il y a eu ceux de Londres et de Hambourg, puis ceux d'Hiroshima et de Nagasaki, et peut-être ainsi de suite jusqu'au massacre final. Je sais bien que l'idée d'État-Nation n'est pas à elle seule cause de tous les maux issus de la guerre: la technologie moderne y est bien pour quelque chose! Mais le point important, c'est que cette idée a été cause de ce que les guerres soient devenues de plus en plus *totales* depuis deux siècles: c'est donc cette idée que je combats ici. D'ailleurs, à chaque fois que l'État a pris pour son fondement une idée exclusive et intolérante (religion, nation, idéologie), cette idée a été le ressort même des guerres. Il a fallu, autrefois, que la religion cesse d'être le fondement de l'État, pour que se terminent les affreuses guerres de religion. Les guerres inter-nationales ne prendront fin que dans des conditions analogues, la nation cessant d'être le fondement de l'État.[10] Quant aux guerres inter-Étatiques, elles ne cesseront que si les États renoncent à cet attribut dont l'essence même les rend exclusifs et intolérants: la souveraineté. Or — pour revenir à mon propos — ce qui m'inquiète dans le fait que cinq millions de Canadiens d'origine française n'arrivent pas à partager leur souveraineté nationale avec sept millions de Canadiens d'origine britannique, à côté desquels ils vivent et dont ils savent qu'ils n'ont généralement pas des puces, c'est que ça me donne peu de motifs d'espérer que quelque mille millions d'Américains, de Soviétiques et de Chinois, qui ne se sont jamais vus et dont aucun n'est sûr que l'autre n'est pas galeux, consentent à abdiquer une parcelle de leur souveraineté sur les armes nucléaires.

La troisième observation que je tire du déroulement de l'histoire, c'est que l'idée même d'État-Nation est absurde. Affirmer que la nationalité doit détenir la plénitude des pouvoirs souverains, c'est poursuivre un but qui se détruit en se réalisant. Car toute minorité nationale qui se sera libérée découvrira presqu'invariablement en son sein une nouvelle minorité nationale qui aura le même droit de réclamer la liberté. Ainsi la chaîne des révolutions devra continuer jusqu'à ce que le dernier-né dans la filiation des États-Nations fasse usage de la force contre le principe même auquel il doit d'exister. C'est pourquoi le principe des nationalités a apporté au monde deux siècles de guerres et de révolutions, mais *pas une seule* solution définitive. La France a toujours ses Bretons et ses Alsaciens, l'Angleterre, ses Écossais et ses Gallois, l'Espagne, ses Catalans et ses Basques, la Yougoslavie, ses Croates et ses Macédoniens, la Finlande, ses Suédois et ses Lapons, et ainsi de suite pour la Belgique, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, l'Union soviétique, la Chine, les États-Unis, tous les pays de l'Amérique Latine, et que sais-je encore? En ce qui concerne les États de nationalité plutôt homogène, ou ceux qui n'en ont pas assez de leurs problèmes de sécession, ils se créent des problèmes d'accession: l'Irlande réclame ses six comtés d'Ulster; l'Indonésie veut la Nouvelle-Guinée. L'Italie nationaliste de Mussolini, quand elle en eut fini avec les *irredentas,* avait imaginé de reconquérir l'Empire romain. Hitler, lui, ne se serait satisfait de rien moins comme conquête que la totalité du monde non-aryen. — Quant aux Séparatistes québécois, ils auront aussi du pain sur la planche: si leurs principes sont justes, ils devront les pousser jusqu'à l'annexion d'une partie de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, du Labrador et de la Nouvelle-Angleterre; mais, par contre, ils devront lâcher certaines régions à la frontière de Pontiac et de Témiscamingue, et faire de Westmount le Dantzig du Nouveau-Monde.

Ainsi donc, le concept de l'État-Nation, qui a réussi à entraver la marche de la civilisation, n'a même pas pu résoudre — si ce n'est par l'absurde — les problèmes politiques qu'il était venu poser. Et quand la civilisation a réussi tout de même à passer, c'est lorsqu'il s'est trouvé des clercs capables de placer la fidélité dans l'homme au-dessus de l'appartenance à la nation: Pasternak, Oppenheimer, Joliot-Curie, Russell, Einstein, Freud, Casals, et combien d'autres qui ont répondu: *E pur si muove,* à la raison d'État.

"L'homme, disait Renan, n'appartient ni à sa langue, ni à sa race; il n'appartient qu'à lui-même, car c'est un être libre, c'est-à-dire un être moral."[11]

Écoutez aussi le père Delos: "La question est de savoir si l'homme est fait pour abonder en son être historique, si l'histoire est au-dessus de l'homme, si l'humain ne constitue pas une réserve qui déborde toute culture, toute civili-

---

10 Voir Emery Reves, *A Democratic Manifesto,* London 1943, p. 43. Lire aussi, du même auteur, *The Anatomy of Peace,* New-York 1945.

11 Cité par Benda, *op. cit.,* p. 143.

sation réalisée par l'histoire et portant un nom de Cité, si ce n'est pas nier la valeur de l'homme que de le réduire à s'identifier avec un peuple."[12]

III — GENÈSE DES NATIONALISMES

Absurde dans son principe et rétrograde dans son application, l'idée d'État-Nation a néanmoins joui et jouit encore d'une extraordinaire faveur. D'où cela vient-il ? C'est ce que je voudrais maintenant examiner.

La naissance de l'État moderne se situe vers la fin du quatorzième siècle. Jusqu'alors les structures féodales avaient suffi à maintenir l'ordre dans une Europe où les moyens de communication étaient limités, où l'économie et le commerce avaient une base essentiellement locale et où, par conséquent, l'administration politique pouvait être fort décentralisée. Mais au fur et à mesure que le commerce se répandit et se diversifia, que l'économie eut besoin d'une assiette plus large et mieux protégée, et que les rois purent donner libre cours à leurs ambitions, les classes bourgeoises montantes s'allièrent avec les monarchies régnantes pour remplacer le pouvoir féodal et les villes libres par un État fort et unifié. En 1576, Jean Bodin comprit que la caractéristique essentielle et nouvelle de tels États était la "souveraineté", et il définissait celle-ci comme la *suprema potestas* sur les citoyens et les sujets, non limitée par la loi.

La monarchie absolue régna quelques siècles sur ces États souverains. Mais ce n'était pas encore des États-Nations; car les frontières étaient toujours affaires de famille, en ce sens que ces frontières se déplaçaient encore au hasard des mariages et des guerres entre les diverses familles régnantes. Les nationalités entraient si peu en ligne de compte que Louis XIV, par exemple, après avoir annexé l'Alsace, n'y interdit aucunement l'usage de la langue allemande; c'est seulement vingt ans plus tard que des écoles de français y seraient introduites.[13]

L'individualisme, le scepticisme, le rationalisme continuèrent cependant de miner les pouvoirs traditionnels. Et le moment vint où la monarchie absolue elle-même dut abdiquer devant la bourgeoisie, son alliée d'autrefois. Or, avant que la disparition des dynasties n'eût pu entraîner un affaiblissement de l'État, un nouvel agent de cohésion était à l'œuvre: la souveraineté populaire, ou pouvoir démocratique.

La démocratie en effet ouvrait aux classes bourgeoises, d'abord, puis aux classes populaires, beaucoup plus tard, les voies par où tous pouvaient participer à l'exercice du pouvoir politique. L'État apparût alors comme l'instrument par lequel éventuellement toutes les classes, c'est-à-dire la nation entière, pouvaient s'assurer la paix et la prospérité. Et par un effet naturel, tous voulurent que cet instrument fut le plus fort possible vis-à-vis les autres États-Nations. C'est ainsi que le nationalisme est né, de l'union de la démocratie libérale avec la mystique égalitaire.

Mais hélas! ce nationalisme, par un singulier paradoxe, s'éloigna vite des idées qui avaient présidé à sa naissance. Car, dès lors que l'État souverain fut mis au service de la nation, c'est la nation qui devenait souveraine, c'est-à-dire au-dessus des lois. Il importa alors peu que la prospérité des unes signifiât la ruine des autres. Les nations fortes historiquement, celles qui s'étaient industrialisées les premières, celles qui avaient hérité d'avances stratégiques ou institutionnelles, eurent tôt fait de comprendre les avantages de leur situation. Les dirigeants y firent alliance avec les dirigés, les possédants avec les dépossédés, et toute cette engeance alla — au-nom du nationalisme qui les liait — s'enrichir et s'enorgueillir aux dépens des nations faibles.

Les égoïsmes nationaux s'affublèrent alors d'étiquettes recherchées: darwinisme politique, mystique nietzschéenne, fardeau de l'homme blanc, mission civilisatrice, pan-slavisme, magyarisation, et toutes ces autres ordures qui autorisèrent le fort à opprimer le faible.

Mais dans tous les cas, le résultat était le même: les nations dominées, amputées, exploitées et humiliées conçurent une haine sans mesure pour leurs oppresseurs; et solidaires dans cette haine, ils inventèrent contre le nationalisme agresseur un nationalisme défensif. On alluma ainsi des guerres en chaîne qui n'ont pas fini d'incendier la planète.

C'est à l'intérieur du phénomène nationaliste global qu'il faut considérer le sous-sous-cas québécois du sous-cas canadien. La Guerre de sept ans, par un système compliqué d'alliances et d'intérêts, opposait entre elles les cinq grandes puissances européennes. La France et la Russie combattaient aux côtés de l'Autriche, tandis que l'Angleterre s'alignait avec la Prusse. Mais alors que Louis XV aidait Marie-Thérèse de ses armées et de ses deniers, dans l'espoir d'agrandir la présence française en Europe, Pitt envoyait à Frédéric II beaucoup de sterling mais peu de combattants: ceux-ci s'embarquaient à bord de flottes anglaises pour aller porter la défaite à la France en Inde et en Amérique, et jeter les bases de l'empire le plus formidable que le monde ait connu. On connaît la suite: par le

---

12 J. T. Delos, *La Nation*, Montréal 1944, vol. I. p. 196. Voir aussi un excellent article du professeur Maurice Tremblay de Laval, "Réflexions sur le nationalisme", *Les Écrits du Canada français*, vol. V, Montréal 1959.

13 Benda, *op. cit.* p. 268, citant Vidal de la Blache, *La France de l'Est.*

traité de Paris, le Canada — entre autres — devint anglais.[14]

À cette époque, les Anglais étaient déjà les plus nationalistes des hommes. Le pays entier, fier de sa supériorité politique et économique, était d'accord pour aller planter son drapeau, son commerce et ses institutions dans les terres les plus reculées. Ce nationalisme était forcément aussi culturel, et les Anglais étaient convaincus que les pays colonisés par eux jouissaient d'une faveur absolument imméritée: celle de pouvoir communier à la langue et aux coutumes anglo-saxonnes. Aussi bien, les Anglais qui mirent tant d'adresse et de génie politique à développer chez eux le culte des libertés civiles, n'eurent jamais l'idée de protéger les droits minoritaires.[15]

Dès la Proclamation royale de 1763, l'intention d'assimiler complètement les Canadiens français était obvie. Et en 1840, Durham — tout en étant "far from wishing to encourage indiscriminately (these) pretentions to superiority on the part of any particular race" — considérait toujours que l'assimilation n'était plus qu'une "question of time and mode".[16]

Durant toute cette période, les Canadiens d'origine britannique eussent considéré comme une indignité que leur *race* put être en position inférieure; aussi, inventèrent-ils toute sorte de stratagèmes grâce auxquels la démocratie en vint à signifier le gouvernement par la minorité.[17]

Les générations se succédèrent. L'espoir d'assimiler les Canadiens français finit par être mis en veilleuse (bien que les lois continuèrent jusqu'en 1948 à favoriser l'immigration en provenance des îles britanniques, par opposition à celle venant de France). Mais le sentiment de supériorité ne s'est jamais dédit et n'a jamais cessé de caractériser l'attitude des Canadiens de langue anglaise vis-à-vis les Canadiens français.

À Ottawa, et dans les autres provinces, ce nationalisme put porter le masque pieux de la démocratie. Car à mesure que les Canadiens de langue anglaise devenaient les plus nombreux, ils se mirent à voiler leur intolérance sous le couvert de la règle majoritaire: grâce à cette règle, ils purent supprimer "démocratiquement" le bilinguisme dans l'assemblée législative du Manitoba, violer les droits acquis dans les écoles séparées de diverses provinces, imposer férocement la conscription en 1917, et manquer en 1942 à la parole donnée.[18]

Dans le Québec, "où ils n'avaient pas le nombre mais où ils avaient l'argent, nos concitoyens (britanno-canadiens) ont souvent cédé à la tentation d'agir démesurément avec les moyens qu'ils avaient."[19] En politique, le nationalisme canadien-britannique prit ainsi les formes qu'André Laurendeau baptisa admirablement du nom de "théorie du roi nègre". En matière économique, ce nationalisme consista essentiellement à considérer le Canadien français comme "un cochon de payant"; mais on poussa parfois la magnanimité jusqu'à placer des hommes de paille — aux noms "bien de chez nous" — sur les *boards of directors,* ces hommes se ressemblant toujours en ceci: *primo,* ils ne furent jamais assez compétents et forts pour pouvoir passer en tête, et *secondo,* ils furent toujours assez "représentatifs" pour solliciter les faveurs du roi nègre et flatter la vanité de la tribu. En matière sociale et culturelle enfin, le nationalisme canadien-britannique s'exprima tout simplement par le mépris: des générations entières d'anglophones ont vécu dans le Québec sans trouver le moyen d'apprendre trois phrases de français. Quand ces individus bornés affirment sérieusement que leur mâchoire et leurs oreilles ne sont pas ainsi faites qu'elles puissent s'adapter au français, ils veulent en réalité vous faire comprendre qu'ils refusent d'avilir ces organes, et leur peu d'esprit, en les mettant au service d'un idiome barbare.

Le nationalisme canadien-britannique engendra, comme c'était inévitable, le nationalisme canadien-français. Comme je l'écrivais, parlant de la genèse de notre nationalisme en même temps que j'en caractérisais l'orientation futile: "Pour un peuple vaincu, occupé, décapité, évincé du domaine commercial, refoulé hors des villes, réduit peu à peu en minorité, et diminué en influence dans un pays qu'il avait pourtant découvert, exploré et colonisé, il n'existait pas plusieurs attitudes d'esprit qui pussent lui permettre de préserver ce par quoi il était lui-même. Ce peuple se créa un système de sécurité, mais qui en s'hypertrophiant lui fit attacher un prix parfois démesuré à tout ce qui le distinguait

14 Lire un chapitre passionnant de J. Dalberg-Acton, *Lectures on Modern History,* London 1906, p. 274.

15 By 1759, "English public law had not worked out any theory of minority rights guaranteed by law", écrit le doyen F. R. Scott *in* Mason Wade ed., *Canadian Dualism,* Toronto 1960, p. 100.

16 Reginald Coupland, ed., *The Durham Report,* Oxford 1945, p. 153. Voir aussi p. 179.

17 J'en résume l'histoire dans un chapitre *in* Mason Wade ed., *Canadian Dualism,* Toronto 1960, p. 252 et suiv.

18 André Laurendeau vient de raconter avec beaucoup de lucidité comment, lors du plébiscite de 1942, l'État fut mis au service du nationalisme canadien-britannique et comment il abusa de la faiblesse numérique des Canadiens français pour se délier de ses engagements envers ceux-ci. (*La crise de la conscription,* Montréal 1962). Une histoire encore plus déshonorante pourrait être écrite à propos de l'oppression qu'exerça le même État contre la minorité canado-japonaise pendant la même guerre.

19 P. E. Trudeau, "Réflexions sur la politique au Canada français", *Cité Libre,* Montréal déc. 1952, p. 61.

d'autrui, et considérer avec hostilité tout changement (fût-ce un progrès) qui lui était proposé de l'extérieur."[20] Et j'ajoutais: "Hélas! c'est l'idéalisme même des nationalistes qui leur a nui. *They loved not wisely but too well.*"

IV — INTERACTION DES NATIONALISMES AU CANADA

Il faut prendre l'Histoire comme elle est. Si rétrograde et absurde que soit l'idée d'État-Nation, il reste que cette idée inspira l'essentiel de la politique des Britanniques, puis des Canadiens britanniques, à l'endroit du *Dominion of Canada*. En gros, il s'agissait pour eux d'identifier *le plus possible* l'État canadien avec la nation canadienne-britannique.

Comme les Canadiens français eurent la mauvaise grâce de refuser l'assimilation, cette identification ne put jamais être parfaite. Mais les Canadiens britanniques s'en donnèrent néanmoins l'illusion en cantonnant le plus possible le fait français dans le ghetto québécois — dont on rogna souvent les pouvoirs par des mesures centralisatrices, — et en luttant avec une férocité qui étonne contre tous les symboles qui eussent pu détruire cette illusion à l'extérieur du Québec: usage du français sur les timbres, la monnaie, les chèques, dans le fonctionnarisme, les chemins de fer et tout le bazar.

Contre ce nationalisme agresseur, quelle alternative s'offrait — disons depuis un siècle — aux Canadiens français? D'une part, ils pouvaient opposer à l'idée dominatrice d'État-Nation canadien-britannique l'idée fissipare d'État-Nation canadien-français; d'autre part, ils pouvaient désamorcer ce concept d'État-Nation et entraîner le Canada sur la voie de l'État multi-national.

Le premier choix fut, et reste, celui des Séparatistes ou Indépendantistes. Option essentiellement émotive et passionnée — comme l'est du reste la cause qu'elle combat, — je n'ai jamais pu en déceler la sagesse. Car, ou bien elle est destinée à réussir; et ce sera la preuve que le nationalisme des Canadiens britanniques n'était ni intransigeant, ni vigoureux, ni armé, ni bien dangereux pour nous: je me demande alors pourquoi nous craindrions d'affronter ces gens-là au sein d'un État pluraliste, et pourquoi nous renoncerions à nos droits d'être chez nous *a mari usque ad mare*. Ou bien l'option indépendantiste est vouée à l'échec, et le dernier état de ce peuple sera pire que le premier: non parce qu'un ennemi vainqueur et vindicatif aurait déporté une partie de la population et laissé à l'autre des droits amoindris et un patrimoine spolié — cette éventualité ne me paraissant guère probable; mais parce que les Canadiens français auraient encore une fois canalisé dans des luttes (par hypothèse) stériles toutes les forces vives qui auraient dû être employées à rivaliser d'excellence, d'adresse et d'obstination avec un ennemi (par hypothèse) redoutable.

Le second choix (celui de l'État multi-national) fut, et reste, celui des Constitutionnalistes: il consiste à répudier l'idée martiale et auto-destructrice d'État-Nation et lui substituer l'idée civilisatrice du pluralisme polyethnique. — Je reconnais qu'en certains pays et à certaines époques, cette option peut n'avoir pas été possible, et notamment quand le nationalisme agresseur a joui d'une supériorité écrasante et a refusé tout compromis avec les minorités nationales. Était-ce le cas au temps de Papineau et des Patriotes? J'en doute. Mais en tout état de cause, cette aventure indépendantiste s'est soldée par un Acte d'Union qui — sur le plan des droits minoritaires — était un recul par rapport à l'Acte constitutionnel de 1791.

Comme question de fait, ce second choix a été, et reste, possible pour les Canadiens français. L'État multi-national put être rêvé par Lafontaine, réalisé sous Cartier, perfectionné par Laurier, affranchi avec Bourassa. Car le nationalisme canadien-britannique n'a jamais joui d'une supériorité écrasante, ni ne s'est trouvé en position de refuser tout compromis avec la principale minorité nationale; par conséquent, il ne pouvait pas suivre la politique que sa morgue eût peut-être préféré, et dut accepter celle que les événements lui imposaient.

D'abord, ce fut l'Acte de Québec, voté sous la menace de la révolution américaine. Puis ce fut la terrible nuit — longue de trois-quarts de siècle — durant laquelle les Canadiens britanniques se savaient moins nombreux que les Canadiens français; comme le remarque Mason Wade à propos des Loyalistes: "They were badly scared men, who had lived through one revolution in America and dreaded another in Canada".[21] Enfin, ce fut la menace perpétuelle de la domination américaine qui obligea — bon gré, mal gré — le nationalisme canadien-britannique à tenir compte de la nationalité canadienne-française: car autrement, il eût été pratiquement impossible de réunir entre elles les différentes colonies de l'Amérique britannique du Nord.

En somme, le pauvre nationalisme canadien-britannique n'a jamais pu avoir le caquet bien haut. Ceux qui eurent la clairvoyance de com-

20 P. E. Trudeau ed. *La grève de l'amiante*, Montréal 1956, p. 11.

21 Wade, *The French Canadians 1760-1945*, Toronto 1955, p. 93.

prendre cela, parmi les Canadiens français, ceux que j'appelle Constitutionnalistes, ont naturellement parié pour l'État multi-national, et convié leurs concitoyens à y travailler avec audace et espérance. Ceux au contraire qui ne le comprirent pas n'ont jamais cessé de redouter un adversaire largement imaginaire. Ils se composent: *Primo,* des assimilés et des bonne-ententistes qui accepteraient que l'État-Nation s'édifie sur le cadavre de la nation canadienne-française; mais ils ne font pas le nombre, ni surtout le poids, et je les élimine comme donnée du problème. Et *secundo,* des Séparatistes, des Indépendantistes et des Nationalistes de tout poil, qui mettent leur courage et leur talent à dresser contre le nationalisme canadien-britannique un nationalisme contraire. Ces gens n'ont jamais cessé de communiquer à notre peuple ce que Gérard Pelletier a très justement appelé "la mentalité de l'état de siège". Or, comme je l'écrivais un jour, "le siège est depuis longtemps levé, la caravane humaine a poussé cent lieues plus loin, cependant que nous cuisons implacablement dans notre jus sans oser jeter un coup d'oeil au-dessus des murailles."[22]

Si l'État canadien a fait si peu de place à la nationalité canadienne-française, c'est surtout parce que nous ne nous sommes pas rendus indispensables à la poursuite de sa destinée. Aujourd'hui par exemple, il semblerait bien qu'un Sévigny ou un Dorion puisse quitter le Cabinet fédéral, comme un Courtemanche l'a quitté, sans causer un dommage irréparable à la machinerie gouvernementale ou au prestige du pays. Et si l'on excepte Laurier, je ne vois pas un seul Canadien français depuis plus d'un demi-siècle dont la présence au sein du Cabinet fédéral puisse être considérée comme indispensable à l'histoire du Canada telle qu'elle s'est faite, — sauf sur le plan électoral évidemment où la tribu a toujours réclamé ses sorciers. De même, au niveau des hauts fonctionnaires, je doute qu'on puisse en nommer un seul qui ait infléchi heureusement le cours de notre évolution administrative, au sens par exemple où un O. D. Skelton, un Graham Towers ou un Norman Robertson l'ont fait.

Conséquemment, si on examine les quelques "victoires" nationalistes qui ont été emportées à Ottawa après des années de haute lutte, on n'en trouverait probablement pas une seule qui n'aurait pu être gagnée en *une* séance de Cabinet par un de nos représentants qui aurait eu le calibre d'un C. D. Howe. Il faut bien le dire, tous les ministres canadiens-français ensemble n'auront à peu près jamais fait le poids d'un chèque bilingue ou d'un nom d'hôtel.

En somme, les Canadiens britanniques n'ont jamais été forts que de notre faiblesse. Et c'était vrai non seulement à Ottawa, mais à Québec même, véritable charnier où la moitié de nos droits se perdait par vétusté et décrépitude, tandis que l'autre était dévorée par le ver de l'incivisme et le microbe de la vénalité. Dans ces conditions, peut-on tellement s'étonner de ce que les Canadiens britanniques n'aient pas souhaité que le visage de ce pays comportât quelques traits français? Et pourquoi auraient-ils voulu apprendre une langue ou participer à une culture que nous mettions tant d'application à dégrader à tous les niveaux de *notre* système d'éducation?

Il est sans doute vrai que si les Canadiens de langue anglaise avaient mis à apprendre le français un quart de la diligence qu'ils ont employée à s'y refuser, il y a belle lurette que le Canada serait effectivement bilingue. Car c'est là une des lois du nationalisme, qu'il consume toujours plus d'énergie à combattre les réalités désagréables qu'il n'en faudrait pour inventer une solution heureuse. Mais ceux que cette loi dessert le plus sont de toute évidence ceux dont le nationalisme est minoritaire; en l'occurrence, nous.

C'est cela que je voudrais maintenant expliquer.

V — INFORTUNES DU NATIONALISME CANADIEN-FRANÇAIS

Tout le temps et toutes les énergies que nous employons à proclamer les droits de notre nationalité, à invoquer notre mission providentielle, à claironner nos vertus, à pleurer nos avatars, à dénoncer nos ennemis, et à déclarer notre indépendance, n'ont jamais rendu un de nos ouvriers plus adroit, un fonctionnaire plus compétent, un financier plus riche, un médecin plus progressif, un évêque plus instruit ni un de nos politiciens moins ignare. Or, si l'on excepte quelques originaux bourrus, il n'est probablement pas d'intellectuel canadien-français qui n'ait discuté de séparatisme au moins quatre heures par semaine depuis un an; cela fait combien de milliers de fois deux cents heures employées exclusivement à nous battre les flancs? Car qui peut affirmer avoir entendu, pendant ce temps, un seul argument qui n'aurait pas déjà été débattu *ad nauseam* il y a vingt ans, il y a quarante ans et il y a soixante ans? Je ne suis même pas sûr qu'on ait exorcisé un seul de nos démons: les Séparatistes de 1962 que j'ai rencontrés ont, ma foi! des têtes généralement sympathiques; mais les rares fois où j'ai eu l'honneur de discuter un peu longuement avec eux, je me suis presque toujours heurté à l'esprit totalitaire des uns, à l'anti-sémitisme des autres, et, chez tous, au culte généralisé de l'incompétence économique.

---

22 Dans (ch! oui) *Notre Temps,* Montréal 15 nov. 1947.

Or c'est cela que j'appelle la nouvelle trahison des clercs: cette frénésie hallucinante d'un large secteur de notre population pensante à se mettre — intellectuellement et spirituellement — sur des voies d'évitement.

Il y a quelques années, j'ai essayé de démontrer que les tenants de l'école nationaliste canadienne-française, malgré leur générosité et leur courage, s'étaient à toutes fins pratiques mis en travers du progrès: pendant plus d'un demi-siècle "ils ont formulé une pensée sociale impossible à réaliser et qui à toutes fins pratiques laissait le peuple sans direction intellectuelle efficace."[23]

Or je découvre que plusieurs personnes parmi celles qui pensaient alors comme moi sont devenues aujourd'hui séparatisantes. Parce que leur pensée sociale est à gauche, parce qu'ils militent pour l'école laïque, parce qu'ils font du syndicalisme, parce que leur culture est ouverte, ils pensent que *leur* nationalisme s'inscrit dans le sens du progrès. Ils ne voient pas que c'est *politiquement* qu'ils sont devenus réactionnaires.

Réactionnaires, premièrement, à cause des forces en présence. Un dénombrement, même grossier, des institutions, des réseaux et des individus de fidélité nationaliste, depuis les notaires de village jusqu'à l'Ordre de Jacques-Cartier, depuis le petit patronat jusqu'aux Ligues du Sacré-Coeur, établirait, hors de tout doute, qu'une alliance entre les nationalistes de droite et ceux de gauche jouerait inévitablement — par la loi du nombre — en faveur des premiers. Si cette gauche me répond qu'elle ne passera l'alliance qu'après être devenue majoritaire, je me permets de lui répéter[24] qu'elle ne le deviendra jamais en gaspillant comme elle le fait une partie de ses maigres forces. Tout effort orienté essentiellement vers le renforcement de la nation doit renoncer à diviser cette nation; un tel effort est automatiquement perdu pour la critique sociale et tend pour autant à consolider le *statu quo*. En ce sens, l'alliance joue déjà contre la gauche avant même que d'être conclue.

Deuxièmement, les nationalistes — même de gauche — sont politiquement réactionnaires parce qu'en donnant une très grande importance à l'idée de nation dans leur échelle de valeurs politiques, ils sont infailliblement amenés à définir le bien commun en fonction du groupe ethnique plutôt qu'en fonction de l'ensemble des citoyens, sans acception de personne. C'est pour cela qu'un gouvernement nationaliste est par essence intolérant, discriminatoire et en fin de compte totalitaire.[25] Un gouvernement vraiment démocratique ne peut pas être "nationaliste", car il doit poursuivre le bien de tous les citoyens, sans égard à leur origine ethnique. La vertu que postule et développe le gouvernement démocratique, c'est donc le civisme, jamais le nationalisme; sans doute, un tel gouvernement fera des lois où les groupes ethniques prendront leur profit, et le groupe majoritaire en prendra proportionnellement à son nombre; mais cela viendra comme une conséquence de l'égalité de tous et non comme un droit du plus fort. En ce sens, on peut dire que la province de Québec a toujours eu une politique d'éducation plutôt démocratique que nationaliste; je n'en dirais pas autant de toutes les autres provinces. Par contre, si l'Hydro-Québec expropriait les industries hydro-électriques pour des raisons nationales plutôt que sociales, nous serions déjà embarqués sur le chemin du fascisme. La droite peut nationaliser; c'est la gauche seule qui socialise et qui étatise.

Troisièmement, toute pensée qui tend à réclamer pour la nation la plénitude des pouvoirs souverains est politiquement réactionnaire parce qu'elle veut donner un pouvoir politique total et parfait à une communauté qui ne saurait constituer une société politique totale et parfaite. Il est douteux qu'en 1962, aucun État-Nation, ou même aucun État multinational, si fort soit-il, puisse constituer une société politique totale et parfaite[26]: les interdépendances économiques, militaires et culturelles sont une condition *sine qua non* de la vie des États au XXe siècle, de sorte qu'aucun n'est vraiment suffisant à lui-même. Les traités, les alliances commerciales, les marchés communs, les zones de libre-échange, les accords culturels et scientifiques, tout cela est aussi indispensable au progrès des États dans le monde que le sont les échanges entre les citoyens dans l'État; et de même que chaque citoyen doit reconnaître que sa souveraineté personnelle est soumise à la loi de l'État — qui l'oblige par exemple à respecter ses contrats — de même les États ne peuvent connaître la paix et le progrès que s'ils acceptent de soumettre les rapports entre eux à une règle de droit supérieure à l'État. En vérité, c'est le concept même de souveraineté qui doit être dépassé, et ceux qui la réclament pour la nation canadienne-française ne sont pas seulement réactionnaires, ils sont

---

23 *La grève de l'amiante*, p. 14.

24 J'ai déjà essayé de démontrer l'inanité stratégique de la gauche nationaliste, dans *Cité Libre*, mars 1961, p. 4.

25 Lord Acton écrivait déjà en 1862: "The nation is here an ideal unit founded on the race . . . It overrules the rights and wishes of the inhabitants, absorbing their divergent interests in a fictitious unity; sacrifices their several inclinations and duties to the higher claim of nationality, and crushes all natural rights and all established liberties for the purpose of vindicating itself. Whenever a single definite object is made the supreme end of the State . . . the State becomes for the time being inevitably absolute." John Dalberg-Acton, *Essays on Freedom and Power*, Glencoe 1948, p. 184.

26 Consulter Jacques Maritain, *Man and the State*, Chicago 1951, à la page 210.

ridicules. Les Canadiens français ne peuvent pas constituer une société parfaite, pas plus que les cinq millions de Sikhs du Pendjab ne le pourraient. Nous ne sommes ni assez instruits, ni assez riches, ni surtout assez nombreux pour pourvoir en hommes et financer en argent un gouvernement doté de tous les organes nécessaires à la guerre et à la paix. Les frais fixes *per capita* nous écraseraient. Mais je renonce à expliquer ces choses à des gens qui voient déjà sans déplaisir que la Laurentie ouvrirait des ambassades un peu partout dans le monde pour "faire rayonner notre culture". Surtout que les mêmes gens faisaient semblant de comprendre, l'an dernier, que notre société était trop pauvre pour financer une deuxième université — la jésuite — à Montréal!

À ce troisième argument, sur la souveraineté inapplicable et anachronique, les séparatisants répondent parfois qu'un Québec *devenu* indépendant pourra fort bien renoncer à une partie de sa souveraineté, en entrant dans une Confédération canadienne, par exemple, car alors son choix sera libre . . . — C'est de l'abstraction, exposant dix. Sans doute serait-ce assez grave d'inviter la nation canadienne-française à s'embarquer pour quelques décennies de privations et de sacrifices, afin que cette nation puisse éventuellement se payer le luxe de choisir "librement" un destin à peu près analogue à celui contre lequel elle aura lutté. Mais la tragédie sans rémission serait de ne pas voir que la nation canadienne-française est trop anémiée culturellement, trop dépourvue économiquement, trop attardée intellectuellement, trop sclérosée spirituellement, pour pouvoir survivre à une ou deux décennies de stagnation pendant lesquelles elle aura versé toutes ses forces vives dans le cloaque de la vanité et de la "dignité" nationales.

VI — LA GÉNÉRATION DE VINGT ANS

Ce que les Canadiens français de vingt ans pardonneront mal, dans quelques années, aux gens de ma génération, c'est que nous aurons assisté avec tant de complaisance à la renaissance du séparatisme et du nationalisme. Car, dans quelques années, ces jeunes gens auront compris l'effroyable retard qui caractérise l'évolution du Canada français dans tous les domaines. Quoi! diront-ils alors aux intellectuels, vous publiiez et vous pensiez si peu, et vous aviez le temps de vous poser des questions sur le séparatisme? Quoi! diront-ils aux sociologues et aux politicologues, l'année même où les premiers hommes étaient mis en orbite vous répondiez gravement à des enquêtes sur l'indépendance que, à votre avis, peut-être, oui, un jour, sans doute, possiblement . . . Quoi! diront-ils aux économistes, le monde occidental — arrivé à l'ère de la production massive — s'ingéniait à recréer par toutes sortes d'unions économiques les conditions de marché qui existaient en Union soviétique et aux États-Unis, et vous, dans le Québec, vous regardiez avec intérêt un mouvement qui commençait par réduire à zéro le marché commun de l'industrie québécoise? Quoi! diront-ils aux ingénieurs, vous ne réussissiez même pas à construire des routes qui eussent résisté à deux hivers canadiens, et vous vous ingéniez à ériger en rêve des frontières autour du Québec? Quoi! diront-ils aux juges et aux avocats, les libertés civiles n'avaient survécu dans la province de Québec que grâce aux Communistes, aux syndiqués et aux Témoins de Jehovah, grâce aux avocats anglais et juifs, et grâce aux juges de la Cour suprême à Ottawa,[27] et vous n'aviez rien de plus pressé que d'applaudir la venue de l'État souverain canadien-français? Quoi, enfin! diront-ils aux hommes de partis, vous, les Libéraux, vous aviez pendant vingt-cinq ans grugé la souveraineté des provinces, et vous, les Conservateurs, dits d'Union nationale, vous aviez doté le Québec de deux décennies de lois rétroactives, vindicatives, discriminatoires et retardataires, tandis que vous, du P.S.D.-N.P.D., vous aviez — au nom d'on ne sait plus quelle raison d'État fédéral — saboté, avec l'Union des forces démocratiques, la seule chance des gauches dans le Québec; et vous découvriez tous tout à coup qu'il fallait donner plus d'indépendance à Québec, plusieurs d'entre vous étant même devenus des séparatistes reconnus?

J'ose prédire que parmi ces jeunes gens aux interrogations acerbes, il y aura alors un nommé Luc Racine, qui regrettera un peu d'avoir écrit dans *Cité Libre:* "Si la jeunesse actuelle s'attache au problème du séparatisme, ce n'est pas par indifférence aux grands problèmes de l'humanité, mais par souci d'orienter son action sur ce qu'elle est apte à modifier".[28] Car il comprendra alors qu'un peuple donné, à un moment donné de son histoire, ne dispose jamais que d'une quantité donnée d'énergie intellectuelle; et que si une génération entière consacre une large part de cette énergie à des billevesées, cette génération aura, à toutes fins pratiques, manifesté son "indifférence aux grands problèmes de l'humanité". (Un conseil cependant à Racine: qu'il ne s'avise pas de parler d'aliénation nationaliste en 1972, car mon ami André Laurendeau se sentira encore une fois obligé de voler au secours de ses

---

27 Dans la seule décennie qui commence en 1951, la Cour suprême à Ottawa a renversé sept fois la Cour d'appel de la province de Québec qui avait rendu sept jugements néfastes pour les libertés civiles: l'affaire Boucher (libelle séditieux), l'affaire de l'Alliance (perte de certificat syndical), l'affaire Saumur (distribution de dépliants), l'affaire Chaput (assemblée religieuse), l'affaire Birks (fêtes d'obligation), l'affaire Switzman (loi du cadenas), l'affaire Roncarelli (arbitraire administratif). — Au moment d'aller sous presse, on apprend qu'on peut ajouter à cette énumération un huitième cas: l'affaire de *Lady Chatterley's Lover.*

28 Fév. 1962, p. 24.

pères et de démontrer qu'en 1922 l'abbé Groulx avait droit à tout notre respect).[29]

Cela dit, comment expliquer la faveur dont jouit *aujourd'hui* le séparatisme, auprès de la jeune génération? Comment expliquer, par exemple, que tant de jeunes lecteurs de *Cité Libre* — répondant à "Un certain silence" par une volumineuse correspondance — aient pris parti pour le séparatisme?

Pelletier me disait qu'ayant — à la revue — enseigné inlassablement le doute méthodique vis-à-vis le pouvoir nanti, et l'ayant également pratiqué à l'égard de la plupart de nos institutions traditionnelles, nous ne devions pas nous surprendre de ce qu'une nouvelle génération s'attaquât à une des réalités que nous avions épargnées: l'État canadien.

La réponse me paraît valable sur le plan psychologique; mais restait à expliquer l'orientation rétrograde de la révolte.

Pour ma part, je croirais à quelque chose d'analogue au sentiment démocratique d'où naquirent les nationalismes en Europe, il y a un siècle ou deux. La mort de Duplessis, c'est la fin d'une dynastie et de l'oligarchie qu'elle favorisait. L'instauration de la démocratie libérale est la promesse que dorénavant toutes les classes nouvelles pourront accéder au pouvoir. Mais, en pratique, ces classes découvrent que plusieurs des voies de promotion sont obstruées: le Clergé conserve sa main-mise sur l'éducation, les Anglais dominent notre finance, les Américains envahissent notre culture. Seul, l'État du Québec est à l'ensemble des Canadiens français: on veut donc pour cet État la plénitude des pouvoirs. La démocratie ayant fait que tous les hommes sont égaux dans la nation, on veut maintenant que toutes les nations soient égales entre elles, et singulièrement que la nôtre soit souveraine et indépendante. On compte que la naissance de notre État-Nation libérera mille énergies insoupçonnées et que, par là, les Canadiens français pourront enfin entrer en possession de leur héritage. Bref, on croit à une énergie créatrice qui donnerait du génie à des gens qui n'en ont pas, et qui apporterait le courage et l'instruction à une nation indolente et ignorante.

C'est d'ailleurs cette foi qui tient lieu d'argument à tous ceux qui sont incapables de fonder leur passion sur l'histoire, ou l'économie, ou la constitution, ou la sociologie. "L'indépendance, écrit Chaput, est beaucoup plus affaire de caractère que de logique . . . Plus que la raison, il y faut la fierté."[30] C'est aussi l'attitude de toutes ces adorables jeunes filles et jeunes femmes dont l'argumentation tourne si court: "L'indépendance est affaire de dignité. Ça ne se discute pas, ça se sent." N'est-ce pas aussi la position de plusieurs artistes et poètes? "Le jour, écrit Jean-Guy Pilon, où cette minorité culturelle qui a été tolérée en ce pays deviendra une nation à l'intérieur de ses frontières, quand cette minorité sera indépendante, notre littérature connaîtra un formidable bond en avant. Car l'écrivain, comme tout homme de cette société, se sentira libre. Et un homme libre peut faire de grandes choses."[31]

Or il paraît que Chaput est un excellent chimiste. Je veux seulement savoir comment, par la grâce des énergies libérées par l'indépendance, il deviendra meilleur: il n'a rien d'autre à nous apprendre pour nous conduire au séparatisme. Quant à son livre, il porte la marque d'un homme honnête et désintéressé, mais il se détruit par une de ses propres phrases: "Espérer que par un je ne sais quoi de magique, le peuple canadien-français se réforme tout à coup, réclame en bloc le respect de ses droits, devienne soucieux de la correction de son langage, désireux de culture et de grandes oeuvres, sans lui avoir insufflé un idéal exaltant: c'est de l'aberration dangereuse."[32] Adoncques Chaput renonce à la magie, mais compte sur l'idéal exaltant comme voie de salut pour notre peuple. Comme si la réforme, le respect des droits, la correction de langage, la culture et les grandes oeuvres — ***toutes choses qui nous sont accessibles sous la constitution canadienne actuelle*** — ne constituaient pas en eux-mêmes des idéaux exaltants! Et en quoi cet autre idéal qu'il nous propose — l'État-Nation — est-il différent d'une magie invoquée pour suppléer à notre manque de discipline dans la poursuite des vrais idéaux?

Il paraît aussi que Pilon est un bon poète. Je voudrais qu'il dise — en prose, s'il veut — comment la souveraineté nationale fera de lui "un homme libre", et capable de "faire de grandes choses". S'il ne trouve pas en lui-même, et dans le monde, et dans les astres, la dignité, la fierté et les autres ressorts du poète, je me demande pourquoi et comment il les trouveraient dans un Québec "libre".

Sans doute que le bilinguisme ne va pas sans difficultés. Mais je n'admets pas que celles-ci servent de prétexte à des hommes qui se

29 Allusion émotive à une réplique émotive de Laurendeau, *Le Devoir*, 3 mars 1961. Cet esprit raffiné, un des plus justes que je connaisse, et qui partage avec Bourassa l'honneur d'être la cible favorite des Séparatistes (ceux-ci — assez logiquement, ma foi!— n'admettant pas que le nationalisme ne soit pas séparatiste), arrive rarement à parler de nationalisme sans trahir par quelque détail une optique faussée: ainsi dans un article de rédaction excellent par ailleurs (*le Devoir*, 30 janv. 1962), il lance l'idée saugrenue d'"une ***conscription morale*** de la société canadienne-française." Encore un embrigadement?

30 *Op. cit.* p. 10.

31 *Le Quartier Latin*, Montréal 27 fév. 1962.

32 *Op. cit.*, p. 144.

donnent pour intellectuels, surtout quand la langue dont on se plaint est un des principaux véhicules de la civilisation au XXe siècle. L'ère des frontières linguistiques est finie, au moins en ce qui concerne la science et la culture; et si les clercs québécois refusent de maîtriser une autre langue que la leur, s'ils n'avouent de fidélité qu'à la nation, ils peuvent renoncer pour toujours à circuler dans l'orbite des élites intellectuelles du monde.

L'argument de l'énergie libérée par l'indépendance nationale me paraît inapplicable à des hommes d'esprit. Le rôle de ceux-ci — surtout s'ils appartiennent à un peuple où le sentiment tient lieu d'idée, et le préjugé tient lieu de connaissance — ce n'est pas de s'émouvoir, c'est de penser, et de penser encore. Si leurs démarches intellectuelles les ont menés dans un cul-de-sac, ils n'ont qu'une chose à faire: rebrousser chemin. Toute tentative de s'échapper par le haut est indigne; car comme le disait A. Miller dans *l'Express*: "Le travail d'un véritable intellectuel consiste à analyser les illusions pour en découvrir les causes."

Il est vrai que pour le peuple, le problème se présente autrement. Le nationalisme, en tant que mouvement émotif qui s'adresse à une collectivité, peut libérer des énergies inattendues. L'histoire nous enseigne que cela s'appelle souvent le chauvinisme, le racisme, le jingoïsme, et autres croisades du genre, où la raison et la réflexion sont réduites à leur plus simple expression. Il se peut que dans certaines conjonctures historiques, là où l'oppression fut sans mesure, la misère sans nom et toute autre issue bouchée, on ait dû invoquer le nationalisme pour déclencher la révolution libérante. Le recours à cette passion était alors un pis-aller inévitable, et il fallait bien accepter que le pire vint avec le meilleur. Ce "pire" inclut presque toujours un certain despotisme; car les peuples "libérés" par la passion, plutôt que par la raison, sont généralement déçus de se retrouver aussi pauvres et dépourvus qu'auparavant; et il faut des gouvernements "forts" pour mettre un terme à leur agitation.

J'étais au Ghana dans les mois qui suivirent son indépendance. Les poètes n'étaient pas meilleurs, les chimistes n'étaient pas plus nombreux, et surtout, les salaires réels n'avaient pas monté. Comme les intellectuels n'arrivaient pas à faire comprendre les raisons de cela au peuple, ils leur parlaient de je ne sais plus quelle île perdue dans le golfe de Guinée qu'il fallait "reconquérir": à cette fin une partie importante du budget de cet État économiquement dépourvu allait à l'armée. Celle-ci finit par servir à mettre l'opposition parlementaire en prison . . .

Une histoire analogue se passe en Indonésie. Cette ancienne colonie devenue État, qui ne réussit guère à se gouverner, ni à s'enrichir, convie son peuple à libérer ses territoires de Nouvelle-Guinée; or ceux-ci ne lui appartiennent ni par la race, ni par la langue, ni par la géographie. Pourtant, j'ai rencontré au Québec d'authentiques hommes de gauche qui — par inhabileté à raisonner autrement qu'en termes de souveraineté nationale — justifiaient l'opération. L'État du Québec pourra compter sur eux le jour où — incapable d'améliorer la situation sociale de ses citoyens — il lancera ceux-ci à la conquête de "ses îles" de la baie d'Hudson. Déjà l'Honorable Arsenault nous prépare à cette épopée glorieuse! Et Lesage d'applaudir.[33]

Fort heureusement, l'aile marchante de notre peuple entretient sur ces sujets moins d'illusions, et il raisonne plus juste, que nos intellectuels et nos classes bourgeoises. Les grandes centrales syndicales de la province de Québec se sont prononcées catégoriquement contre le séparatisme: elles connaissent pourtant les énergies que dégagent les passions collectives; mais, justement, elles répugnent à mettre en branle une machine dont la direction est faussée et les freins défectueux.

En résumé, ceux qui recherchent par l'indépendance (ou par l'idée d'indépendance) à "libérer des énergies" jouent aux apprentis-sorciers. Ils ne résolvent pas un seul problème sur le plan de la raison; et sur celui de la passion, ils déclenchent une action imprévisible, incontrôlable et inefficace. (On remarquera que j'ai surtout parlé ci-dessus de l'énergie prétendûment libérée *par* l'indépendance; quant à l'énergie qui est *à l'origine* du séparatisme actuel, j'en disais un mot dans *Cité libre* de mars 1961, à la page 5. — Mais là-dessus, MM. Albert et Raymond Breton présentent dans la présente livraison l'étude de très loin la plus sérieuse qui ait été faite sur le sujet.)

Comme dernier argument, certains jeunes justifient leur flirt avec le séparatisme par des considérations tactiques: "Si nous faisons assez peur aux Anglais, nous obtiendrons ce que nous voulons sans aller jusqu'à l'indépendance." Cette tactique a obtenu des avantages purement symboliques pour les Canadiens français: un slogan (*The French Canadians deserve a New Deal*), deux drapeaux (Pearson-Pickersgill), quelques nouveaux noms de vieilles compagnies (*e.g.* La Compagnie d'électricité Shawinigan), plusieurs nominations à des conseils d'administration, et une multitude de chèques bilingues (Diefenbaker). *De minimis non curat praetor*, mais j'avoue quand même que la trouille des politiciens et des hommes d'affaires de langue anglaise est drôle à voir. Elle témoigne certainement de leur mauvaise conscience de nationalistes agresseurs. Mais cela aura ses contrecoups: il n'est rien de plus mesquin que le

33 *Le Devoir*, les 29 et 31 janv. 1962.

poltron revenu de sa peur. Et j'aimerais qu'alors le Canada français puisse s'appuyer sur une jeune génération nantie de quelques connaissances plus valables que la passion nationaliste.

VII — L'AVENIR

Si, dans ma conception, la nation était une anti-valeur, je ne me serais pas donné tant de mal à dénoncer une orientation qui conduit la nation canadienne-française à sa ruine.

La nation est porteuse de valeurs certaines: un héritage culturel, des traditions communes, une conscience communautaire, une continuité historique, un ensemble de mœurs, toutes choses qui contribuent — au stade présent de l'évolution de l'humanité — au développement de la personnalité. Certes ces valeurs sont plus privées que publiques,[34] plus introverties qu'extroverties,[35] plus instinctives et sauvages qu'intelligentes et civilisées,[36] plus narcissistes et passionnées que généreuses et raisonnées. Elles tiennent à un stade transitoire de l'histoire du monde. Mais elles sont là aujourd'hui, probablement utiles, et à tout événement conçues comme indispensables par toutes les collectivités nationales.

Sauf pour nous situer dans une perspective juste, cela ne nous avancera donc guère d'affirmer que la nation canadienne-française devra probablement disparaître un jour, et que l'État canadien lui-même ne durera pas toujours. Benda souligne que c'est une des grandeurs de Thucydide qu'il ait pu admettre l'image d'un monde dont Athènes ne serait plus.[37]

L'avenir qui doit nous intéresser ici, c'est celui que nous construirons de jour en jour. Il faut donc faire face au problème: comment — sans recourir à l'idée absurde et rétrograde de souveraineté nationale, — comment pouvons-nous préserver les valeurs nationales des Canadiens français?

Je l'ai dit plus haut: il faut divorcer les concepts d'État et de nation, et faire du Canada une société vraiment pluraliste et polyethnique. Or pour cela, il faut assurer aux différentes régions, à l'intérieur de l'État canadien, une large mesure d'autonomie locale, de sorte que, par l'expérience du self-government, les nationaux puissent se donner les lois et les institutions indispensables à l'épanouissement et au progrès de leurs valeurs nationales. En même temps, et dans un nouvement de retrait, il faut que le nationalisme canadien-anglais consente à changer l'image qu'il s'est faite du Canada: s'il veut protéger et incarner ses valeurs ethniques spécifiques, il devra le faire par le truchement des autonomies locales et régionales, plutôt que par voie de la souveraineté pan-canadienne.

Ces *desiderata,* il se trouve justement que la constitution canadienne est admirablement conçue pour leur donner un cadre. Par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, la juridiction de l'État canadien (fédéral) porte sur toutes les questions qui n'ont pas à proprement parler une incidence ethnique, mais qui tiennent au bien commun de l'ensemble de la société canadienne: relations extérieures, stabilisation macro-économique, commerce avec les autres pays, navigation, postes, monnaie et banques, et ainsi de suite. Les provinces, au contraire, ont juridiction sur les affaires de nature purement locale ou privée, et celles qui affectent plus directement les valeurs ethniques: éducation, institutions municipales et paroissiales, administration de la justice, célébration du mariage, propriété et droits civils, et le reste; par ailleurs aucune frontière provinciale ne coïncide tout à fait avec des frontières ethniques ou linguistiques, et conséquemment aucun gouvernement provincial n'est invité par la constitution à se donner une législation conçue uniquement en fonction d'un groupe ethnique, ce qui tendrait à développer la mentalité de l'État-Nation à l'échelon provincial. Sur ce point, il serait bon que l'attitude passée du Québec vis-à-vis ses minorités nationales serve d'exemple aux provinces où il se trouve de larges minorités de langue française, allemande, ukrainienne, ou autres.

Je ne me cache certes pas que le nationalisme des Canadiens britanniques ait fort à faire — ou plutôt à défaire — avant que l'État pluraliste ne puisse devenir une réalité au Canada. Mais je suis tenté d'ajouter que cela, c'est *leur* problème. Les jeux sont faits au Canada: *il y a* deux groupes ethniques et linguistiques; chacun est trop fort, trop bien enraciné dans le passé et trop bien appuyé sur une culture-mère, pour pouvoir écraser l'autre. Si les deux collaborent au sein d'un État vraiment pluraliste, le Canada peut devenir le lieu privilégié où se sera perfectionnée la forme fédéraliste de gouvernement, qui est celle du monde de demain. Mieux que le *melting-pot* américain, le Canada peut servir d'exemple à tous ces nouveaux États africains et asiatiques, dont il fut question au début du présent article, et qui devront apprendre à gouverner dans la justice et la liberté leurs populations polyethniques. — Cela en soi ne

---

34 Delos, *op. cit.*, p. 179.

35 Maritain, *op. cit.*, p. 5.

36 Acton, *op. cit.*, p. 188.Voir aussi p. 186: "In the ancient world idolatry and nationality went together, and the same term is applied in Scripture to both."

37 *Op. cit.*, p. 141.

suffit-il pas à dévaloriser l'hypothèse d'un Canada annexé aux États-Unis? . . . Le fédéralisme canadien est une expérience formidable, il peut devenir un outil génial pour façonner la civilisation de demain.

Si les Anglo-canadiens ne voient pas cela, encore une fois tant pis pour eux: ils s'enliseront dans un nationalisme rétrograde, borné et despotique. Lord Acton, un des plus puissants esprits du XIXe siècle, catholique par surcroît, avait décrit avec une acuité extraordinairement prophétique, l'erreur des nationalismes et l'avenir qu'ils se préparaient. Il y a exactement un siècle, il écrivait:

> A great democracy must either sacrifice self-government to unity or preserve it by federalism . . . The co-existence of several nations under the same State is a test, as well as the best security of its freedom. It is also one of the chief instruments of civilisation . . . The combination of different nations in one State is as necessary a condition of civilised life as the combination of men in society . . . Where political and national boundaries coincide, society ceases to advance, and nations relapse into a condition corresponding to that of men who renounce intercourse with their fellowmen . . . A State which is incompetent to satisfy different races condemns itself; a State which labours to neutralise, to absorb, or to expel them, destroys its own vitality; a State which does not include them is destitute of the chief basis of self-government. The theory of nationality, therefore, is a retrograde step in history.[38]

Il va sans dire que si les Canadiens français opposent leur propre nationalisme à celui du Canada britannique, ils sont promis à la même stagnation. Et le Canada deviendra une terre stérile pour l'esprit, une steppe ouverte à toutes les migrations et à toutes les conquêtes.

Encore une fois, les jeux sont faits au Canada: aucun des deux groupes linguistiques ne peut assimiler l'autre de force. Mais l'un ou l'autre, même l'un *et* l'autre peuvent perdre la partie par défaut, se détruire de l'intérieur, et mourir d'asphyxie. Ainsi, par un juste retour des choses, et comme un gage à la vitalité de l'homme, la victoire est promise à la nation qui, ayant renoncé à son nationalisme, aura enjoint à chacun de ses membres d'employer ses énergies à la poursuite de l'idéal le plus large et le plus humain.

De par la constitution canadienne actuelle, celle de 1867,[39] les Canadiens français ont tous les pouvoirs nécessaires pour faire du Québec une société politique où les valeurs nationales seraient respectées en même temps que les valeurs proprement humaines connaîtraient un essor sans précédent. (Aux pages 98-99 de son livre, M. Chaput propose seize paragraphes de réformes économiques que pourrait entreprendre un Québec indépendant; or, sauf la première qui abolirait les impôts à Ottawa, toutes ces réformes peuvent être entreprises sous la constitution présente! Aux pages 123-124, M. Chaput aligne en sept paragraphes les mesures grâce auxquelles un Québec indépendant pourrait assurer la défense effective des minorités canadiennes-françaises établies en dehors du Québec; or aucune de ces mesures, sauf la déclaration même de souveraineté, ne serait plus accessible à un Québec indépendant qu'elle ne l'est au Québec d'aujourd'hui.)

Si le Québec devenait cette province exemplaire, si les hommes y vivaient sous le signe de la liberté et du progrès, si la culture y occupait une place de choix, si les universités étaient rayonnantes, et si l'administration publique était la plus progressive du pays — et rien de tout cela ne présuppose une déclaration d'indépendance! — les Canadiens français n'auraient plus à se battre pour imposer le bilinguisme: la connaissance du français deviendrait pour l'anglophone un *status symbol*, cela deviendrait même un atout pour les affaires et pour l'administration. Ottawa même serait transformée, par la compétence de nos politiques et de nos fonctionnaires.

Une telle entreprise est immensément difficile, mais possible. Elle nécessite plus de cran que de gueule. Elle me semble constituer un "idéal" non moins "exaltant" que certaine autre qui est monnaie courante depuis une couple d'années en Landerneau.

À ceux qui auraient quelque souci d'œuvrer à cette entreprise, qui auraient mis leurs espoirs du côté de l'homme universel, et qui refuseraient d'être complices de la nouvelle trahison des clercs, je laisse une phrase du grand Acton:

> Nationality does not aim either at liberty or prosperity, both of which it sacrifices to the imperative necessity of making the nation the mould and measure of the State. Its course will be marked with material as well as moral ruin, in order that a new invention may prevail over the works of God and the interests of mankind.[40] ★

38 *Op. cit., passim.*

39 C'est en ce sens que j'ai écrit — à propos de la jeunesse séparatiste — une phrase qui a mis beaucoup de monde de mauvaise humeur: "Elle . . . s'attaque énergiquement à des problèmes qui ont trouvé leur solution il y a un siècle." (*Cité Libre,* déc. 1961, p. 3).

40 *Op. cit.*, p. 194.

LE SÉPARATISME
OU
LE RESPECT DU STATU QUO

par Raymond BRETON
et Albert BRETON[1]

LE séparatisme va et vient par vague. On observe durant le 20e siècle des vagues d'ultra-nationalisme s'exprimant sous forme de séparatisme plus ou moins prononcé, à trois reprises différentes: de 1919 à 1924, de 1933 à 1938 et de 1957 à 1962.[2] Est-ce que ce sont les Anglais qui changent leurs attitudes et leurs comportements? Ou bien, est-ce le groupe français qui définit différemment sa relation avec le groupe anglais? Ou encore, est-ce la situation du groupe canadien-français, l'attitude du groupe anglais (ou les deux) qui changent? Bref, quelle est l'origine des vagues périodiques de séparatisme au Canada français et de la présente vague en particulier?

Pour répondre à ces questions, nous examinerons la façon dont le séparatisme s'est manifesté à chacune des trois périodes. De plus, nous porterons notre attention sur certains autres phénomènes sociaux qui, avec le séparatisme, se sont manifestés de façon plus marquée durant ces mêmes trois périodes. Il s'agit du canadianisme, de l'anti-sémitisme, de l'anti-cléricalisme, de la formulation des idéologies de réforme, de la recherche des déficiences des Canadiens français et de l'auto-accusation qui accompagne cette recherche, de la découverte de boucs émissaires responsables de la situation indésirable dans laquelle les Canadiens français se trouvent, et de la glorification de nos héros et valeurs nationales. Nous verrons que ces phénomènes résultent tous d'une même dynamique sociale.

Dans une deuxième partie, nous examinerons la situation des institutions socio-économiques durant chacune des trois périodes de séparatisme. Nous verrons que ces périodes se caractérisent par l'existence de "plateaux institutionnels".

1 Le premier auteur est assistant-professeur en sociologie à l'Université McGill. Le second est assistant-professeur en économique à l'Université de Montréal. Ils sont également rattachés au Groupe de recherches sociales à Montréal.

2 Le séparatisme, comme tout mouvement social, n'apparaît pas soudainement et ne meurt pas d'un coup; bien que dans le cas du séparatisme canadien-français naissance et mort semblent être assez subites. Les dates que nous donnons plus haut encerclent plutôt qu'elles ne définissent les trois périodes.

Finalement, nous présenterons notre hypothèse sur la signification que prennent les phénomènes sociaux exposés dans la première partie lorsque ceux-ci sont placés dans leur contexte institutionnel. Cette hypothèse voit le séparatisme, le canadianisme, l'anti-cléricalisme, et les autres phénomènes mentionnés comme étant des réactions, à l'intérieur de la bourgeoisie ou classe moyenne canadienne (française ou anglaise) provoquées par les conditions qui caractérisent les plateaux institutionnels.[3]

PREMIÈRE PARTIE

Le lendemain de la première guerre mondiale: 1919-24

LE SÉPARATISME

À la fin de la première guerre mondiale une vague d'ultra-nationalisme se manifeste au Canada français. Le nationalisme à ce moment

3 Les faits et événements que nous relatons ne sont pas systématiques, c'est-à-dire qu'ils ne représentent pas le résultat d'un examen complet de tous les matériaux historiques accessibles. Ce datum, par conséquent, n'établit pas notre hypothèse de façon définitive; cependant les faits accumulés la supportent de façon assez probante. Une partie des faits historiques que nous mentionnons dans cet article a déjà été décrite par Mason Wade dans son ouvrage: *The French Canadians* (Toronto: The MacMillan Co. of Canada, 1955). Nous avons aussi consulté d'autres ouvrages et périodiques. En particulier: *L'Action Française* (devenue plus tard l'*Action canadienne-française*, et encore plus tard l'*Action nationale)*, Montréal. *Relations*, Montréal. *The Montreal Gazette*. L.-P. Jolicœur, *Étude et Index de l'Action Française (Montréal, 1917-1928)*, Thèse de Maîtrise, Université de Montréal, 1959. M. Lamontagne, *Le Fédéralisme Canadien*, Québec: Les Presses Universitaires Laval, 1954. R. Rumily, *Histoire de la Province de Québec*, 29 vol., Montréal. 1943-1956. L. Le Jeune, *Dictionnaire Général du Canada*, 2 vol., Ottawa: Université d'Ottawa, 1931. M. Wade, *The French Canadian Outlook*, New York: Viking Press, 1946.

ne fait pas seulement que s'accentuer, il devient séparatiste. Il semble que l'année 1917 marque le début de cette vague nationaliste. C'est en effet en janvier de cette année que paraît pour la première fois la revue *L'Action française* sous la direction d'Omer Héroux. L'apparition de cette revue, comme la montée du nationalisme, résulte de l'accentuation des problèmes d'accomodation entre le groupe anglais et le groupe français. Cette accentuation est surtout due aux événements qui ont entouré la question de la Conscription. Mais la revue et le mouvement social qu'elle représente ne sont pas séparatistes à leur origine. L'ultra-nationalisme de 1917 porte davantage sur la reconnaissance des droits de la langue française. Dans l'idée de la "revanche des berceaux", introduite en 1918 par le Père Louis Lalande dans l'*Action Française*, cette revendication prend la forme extrême de la domination du Canada par le groupe français.

L'ambition de dominer le Canada par une invasion démographique n'était probablement pas considérée comme réaliste par la plupart des Canadiens français de l'époque. Il semble, par ailleurs, que l'idée du Père Lalande ait eu du succès; du moins si on en juge par le fait que même aujourd'hui cette idée est connue de tous. Sa popularité ne s'explique sûrement pas complètement par son pittoresque, ni par la facilité avec laquelle on en fait un mot d'esprit. "La revanche des berceaux" est une idée associée à la conquête par les Anglais et à un rêve de reconquête dominatrice possible par le groupe français. C'est une idée qui s'inscrit très bien dans une psychologie d'indépendance, de désir de contrôle social et politique. Cette psychologie se développa au Canada français et, au tournant de 1919-1920, l'abbé Lionel Groulx en devint le champion.

En 1920, l'abbé Groulx prend la direction de *l'Action Française* qui publie, la même année, un texte d'Émile Bruchési intitulé: "Si la Confédération disparaissait". L'ultra-nationalisme canadien-français devient alors séparatiste. Le mouvement s'exprimant dans *l'Action Française* soulève les problèmes de contrôle économique et politique par les Canadiens français. À partir de 1921, *l'Action Française* organise des symposiums annuels sur les problèmes du Canada français. Celui de 1922, sur "Notre avenir politique" est ouvert par une déclaration de l'abbé Groulx affirmant que tous les esprits éclairés voient très bien que la Confédération est vouée à l'échec, que seul la date précise de sa mort est inconnue. Le centre d'intérêt de ce symposium est nettement séparatiste. Il y a, par exemple, Louis Durand qui préconise la formation d'un État de l'Est du Canada, groupant le Québec et les provinces Maritimes. Cet État serait évidemment français. Ce plan est essentiellement le même que celui proposé par Émile Bruchési deux ans auparavant. Cette préoccupation de séparation du Québec de la Confédération apparaît aussi dans d'autres textes du symposium: Émile Bruchési, "L'État français et l'Amérique latine"; Anatole Vanier, "État français et les États-Unis"; Georges Pelletier, "Les Obstacles économiques à l'indépendance du Canada français"; l'abbé Philippe Perrier, "L'État français et sa valeur d'idéal pour nous".

Toutes les positions prises ne sont pas nettement séparatistes; mais il n'y a pas de doute que ce phénomène préoccupe les esprits; il est à l'ordre du jour.

Vers 1924, le séparatisme perd un peu de terrain. Une nouvelle psychologie se dessine: une psychologie d'accomodation. Ceci se réflète dans les thèmes et problèmes soulevés par *l'Action Française*. Le symposium de 1924 porte sur "L'ennemi dans la place". Il s'agit du haut taux de mortalité infantile dans le Québec, du déclin du taux de naissance qui accompagnera, croit-on, l'urbanisation; de l'émigration aux États-Unis, de l'impérialisme économique américain et du cinéma américain. Il est important de signaler que l'ennemi n'est plus tout à fait le même: c'est maintenant l'américanisation qu'il faut combattre. Il y a aussi un autre ennemi, plus anonyme celui-là; il s'agit de nos problèmes de population. Première manifestation de l'esprit d'accomodation: on trouve un autre ennemi. Deuxième manifestation; on cherche une façon de s'entendre avec l'ennemi d'hier. Cette volonté d'entente se révèle dans le symposium de 1925 sur le bilinguisme. On y fait encore de très fortes revendications pour le respect des droits de la langue françiase; mais le principe d'un arrangement à l'intérieur de la Confédération est implicite à toute la discussion sur le bilinguisme.

Progressivement, l'esprit d'accomodation fait son chemin. L'abbé Groulx qui, quelques années auparavant, déclarait la Confédération vouée à l'échec, écrivait en 1927 un texte sur "Le Canadien français et l'établissement de la Confédération", dans lequel il esquissait le rôle capital du Québec dans l'établissement de la Confédération canadienne.

LE CANADIANISME

Le séparatisme n'est pas le seul phénomène qui caractérise la période 1919-24 au Canada. Il y a d'autres événements importants à signaler si l'on veut comprendre les forces sociales en jeu. Mentionnons d'abord le Canadianisme, c'est à dire l'ultra-nationalisme canadien qui prend aussi à cette époque une allure "séparatiste". En effet, durant la période de 1920 à 1926, le Canada cherche à établir son indépendance de l'Angleterre. Un des principaux thèmes de l'élection fédérale de 1921 porte sur l'autonomie cana-

dienne. En 1922, la question de la participation du Canada à la guerre anglaise contre l'invasion turque soulève les émotions de tout le pays. Le gouvernement King n'engagea pas la participation du Canada, déclarant que l'appel de l'Angleterre s'adressait surtout à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

En 1923, le nationalisme canadien s'affirme de nouveau lors de la question du traité commercial Halibut avec les États-Unis. Le Canada soutient qu'il doit lui-même signer le traité puisque l'entente commerciale dont il est question ne concerne en rien l'Angleterre. Tout ce que le Canada gagna, cependant, c'est d'avoir un représentant canadien pour ratifier l'accord au nom de l'Angleterre.

En 1924, J. S. Woodsworth propose que le Parlement canadien "ought to possess, under the British Crown, the same powers with regard to Canada, its affairs and its people, as the Parliament of Great Britain possesses in regard to Great Britain, its affairs and its people."[4] Cette suggestion eut son couronnement dans la ratification du rapport Balfour par la Conférence impériale en novembre 1926. Cette ratification marque la fin de cette vague de Canadianisme durant laquelle la question de l'indépendance du Canada, de son auto-détermination, de même que celle des protections tarifaires imprégnèrent le climat socio-politique de la société canadienne.

Nous ne voulons pas dire que le canadianisme fut un mouvement autour duquel il y avait consensus général. Au contraire, il y eut sûrement beaucoup de dissidents. De la même façon, tous les Canadiens français ne furent pas tous séparatistes durant la période 1919-24.

Nous ne voulons pas dire non plus que vers 1925-26, le nationalisme disparaît au Canada et en particulier dans le Québec. Ce que nous suggérons c'est que la période que nous étudions (1919-24) semble être marquée par la prédominance d'une certaine forme de nationalisme; un nationalisme devenu intense, et proposant des solutions plus avancées, plus extrêmes.

L'ANTI-SÉMITISME

En plus des manifestations nationalistes, on remarque aussi au lendemain de la première guerre mondiale une expression plus marquée d'anti-sémitisme et de xénophobie. Les étrangers, en général, et les Juifs en particulier, posent un "problème" sérieux. En 1924, *l'Action Française* inclut dans sa section "Ce qu'il faut lire" le livre suivant: *Le problème juif et le principe des nationalités* de Pierre Mignot, en y ajoutant le commentaire suivant: "Ce volume qui appartient au Recueil Sirey, présente peut-être une solution chimérique du problème juif. Il donne tout de même à réfléchir. C'est l'œuvre d'un esprit grave qui peut nous aider à résoudre un problème devenu, pour nous aussi, fort angoissant." De plus, la revue annonce souvent le livre de Roger Lambelin: *L'impérialisme d'Israël*, en vente à la librairie de *l'Action Française*.

L'anti-sémitisme devenait suffisamment prononcé au Canada à cette époque, pour provoquer une réaction de la part des Juifs canadiens. En 1919, ils fondent le Canadian Jewish Congress dont un des objectifs est précisément de combattre l'anti-sémitisme.

LES IDÉOLOGIES DE RÉFORME

La période 1919-24 est également marquée par l'apparition ou la ré-apparition d'idéologies de réforme sociale et politique. Le corporatisme comme modèle d'organisation de la société gagne beaucoup d'adeptes; le monarchisme est également proposé comme système politique. Les idéologies qui apparaissent ne sont pas nécessairement nouvelles; au contraire, comme on le verra, ce sont souvent les mêmes qui reviennent à la mode. De plus, ces idéologies adoptées par différents groupes d'individus ne sont pas nécessairement consistentes entre elles; elles peuvent être contradictoires. Ce qu'il est important de noter, c'est la préoccupation de ces divers groupes avec l'état de la société et les changements qui devraient y être apportés.

L'AUTO-ACCUSATION ET LE RETOUR AUX SOURCES NATIONALES

Finalement, mentionnons le nombre grandissant d'expressions auto-accusatrices. On se dit que les Anglais ne sont pas complètement à blâmer; que nous-mêmes ne valons pas grand' chose. Voici, par exemple, un extrait d'un article de Joseph Versailles dans *l'Action Française*.[5]

> Il y a vingt ans, la race périclitait anémiée par la politique et l'esprit de parti. On n'avait pas grand-chose à faire, pas grand-chose pour vivre, on s'arrangeait une petite vie qu'on cherchait à faire croire grande, on n'avait pas d'idées et l'on croyait avoir la tête meublée parce que l'idole était au pouvoir et qu'on s'imaginait l'être aussi, ou parce qu'il était dans l'opposition et l'on prenait des airs de martyrs ou de prophètes; le vrai est qu'on était politiquement comme un vieux hangar vide et moisi, disjoint et croulant, mais qui pouvait encore passer aux yeux de quelques-uns comme pouvant renfermer quelque trésor, parce qu'il était badigeonné de couleurs vives.

Ce texte adressé à la jeunesse invite les Canadiens français à s'introduire dans le monde des affaires. Et après avoir décrit et déploré la situation d'il y a vingt ans, il écrit:

> Ne protestez pas: je sais que vous allez me dire que c'est changé depuis quelques années. Oui, le langage a changé; je dirais même que les esprits sont maintenant tournés du bon côté: mais les cœurs sont encore chancelants, les volontés hésitantes.

4 J. S. Woodsworth est cité par Wade, *op. cit.*, p. 796.

5 Vol. 7, 1922, pp. 31-42.

Mais en même temps qu'on déplore ses déficiences et qu'on rejette une bonne part de notre histoire culturelle, on retourne dans le passé pour y redécouvrir nos héros. L'abbé Groulx, comme on le sait, fut proficient dans ce domaine. Dans *l'Action Française*, cette recherche de héros se manifeste dans une série sur "Les Précurseurs".[6] La recherche de héros nationaux se situe dans le contexte d'un retour au passé pour y découvrir des événements, des idéaux qui pourraient nous revivifier culturellement; les idéaux et les héros nationaux ont pour les groupes ethniques une grande valeur de cohésion. Ils alimentent les mouvements sociaux. Le retour au passé et sa glorification est une des caractéristiques de l'œuvre de l'abbé Groulx. Les titres de quelques-uns de ses ouvrages sont significatifs à cet égard: *Si Dollard revenait* (1919), *Chez nos ancêtres* (1920), *L'appel de la race* (1922).

L'auto-accusation et le retour au passé ne sont pas des mouvements contradictoires. Au contraire, l'auto-accusation qui est ordinairement faite dans le but de se stimuler soi-même aurait un effet destructeur si elle n'était accompagnée d'une glorification de certains éléments de ses origines culturelles. Nous verrons plus loin que l'auto-accusation joue un autre rôle socio-psychologique encore plus important.

La période de la Grande Dépression: 1933-1938

LE SÉPARATISME

La phase "d'accomodationisme" qui débuta vers 1925 se termine vers 1932, temps où on commence à observer une nouvelle vague d'ultranationalisme chez les Canadiens français. Le manifeste nationaliste de la Jeunesse canadienne-française publié dans le *Quartier Latin* (décembre 1932) marque le début de l'ultranationalisme qui tôt s'exprimera de nouveau sous la variante du séparatisme. Le manifeste du *Quartier Latin* est la première expression du mouvement des "Jeune-Canada".

En janvier 1933, *l'Action canadienne-française* reprend de la vigueur sous le nom d'*Action nationale*. Dans cette revue revivifiée, la Confédération et la domination canadienne-anglaise et américaine sont sévèrement critiquées. En 1934, paraît un texte de Dollard Dansereau sur la Constitution canadienne dans lequel il conclut: "Tous ne concluent pas à la rupture du lien fédératif, cette mesure radicale semble d'ailleurs actuellement impossible. Nous vivons dans l'expectative . . . La Confédération nous paraît un état transitoire qui précède soit la formation de deux ou trois pays indépendants sur le territoire canadien, soit la disparition des gouvernements provinciaux et . . . notre propre disparition qui serait alors fatale ou presque". La position n'est pas nettement séparatiste mais l'alternative présentée est claire à ce sujet.

C'est en 1935 que la Laurentie est proposée; c'est-à-dire l'abolition de la Confédération et la formation d'un État français. L'année suivante, le "drapeau de Carillon" est suggéré comme drapeau de l'État français.

1937 apporte le déclin du séparatisme. Au "Congrès de la langue française", l'abbé Groulx prend une position très fortement séparatiste. Cependant un éditorial de l'*Action nationale* de septembre 1937, faisant appel à l'ensemble des écrits de l'abbé Groulx, tente de démontrer que ce dernier n'est pas séparatiste. Cet éditorial laisse croire qu'une bonne partie des lecteurs de l'*Action nationale* n'était pas (ou plus) séparatiste. Ces lecteurs étaient nationalistes, mais ne favorisaient plus la position séparatiste tenue par la revue quelques années auparavant.

Le Congrès de la langue française de 1937 affiche une allure de revendication, mais n'est pas séparatiste. La Confédération y est implicitement acceptée. Les années 1937-38 voient donc le début d'une nouvelle phase accomodationiste dans le nationalisme canadien-français.

LE CANADIANISME

Durant la dépression (1933-38), le Canadianisme réapparaît aussi. Il nous a cependant été impossible d'établir le début et la fin de cette vague canadianiste. Mais c'est durant la dépression que l'on voit "The Native Sons of Canada" devenir très actifs dans la promotion de l'idée qu'il faut être "Canadian first". C'est ce mouvement qui organisa en 1933 le pendant canadien-anglais de la campagne pour l'"achat chez-nous"; il s'agit d'une campagne à la radio et dans les journaux en faveur des produits *"Made in Canada"*.[7]

En 1930, le parlement fédéral vote une augmentation dans les tarifs contre les produits étrangers. D'autre part, les unions ouvrières se voient soumises à des pressions populaires au sujet de leurs relations avec les unions américaines. La position prise par les unions canadiennes, de façon générale, a été de voir leur association avec les groupements ouvriers américains comme profitable.[8]

6 *L'Action Française*, janvier à décembre, 1919.

7 *Montreal Gazette*, July 14, 1933.

8 On peut signaler ici un parallèle avec la position prise en novembre dernier sur le mouvement séparatiste, par le Conseil du travail.

L'ANTI-SÉMITISME

Cette période voit également une résurgence d'anti-sémitisme. Cet anti-sémitisme est plus virulent que celui de la période précédente. L'*Action Nationale* de septembre 1933, par exemple, publie un texte d'Anatole Vanier où la question juive est discutée avec une violence de langage assez marquée:

> Le problème que posent les Juifs chez nous est celui qu'ils posent partout. Ils sont un peuple au sein de chaque peuple et ils veulent être tel de toutes leurs forces . . . Ils ont de l'ambition et ils désirent les premières places en Allemagne, aux États-Unis, au Canada, dans le Québec, partout . . . Mais qui est responsable du conflit si les Allemands, les Canadiens français veulent vivre à leur goût et demeurer les maitres chez eux? . . . Par leur dispersion générale et leur coutume persistante à jouer des coudes chez les autres, ils sont les artisans de leurs propres malheurs. C'est à cause de cela qu'ils connurent les ghettos et qu'ils les connaitront encore en Allemagne et ailleurs, car le sursaut actuel de l'Allemagne nouvelle est en germe partout où les Juifs sont jugés envahissants ou encombrants. Et, où, on peut bien se le demander, sont-ils jugés autrement?
>
> Ils sont chez nous des concurrents victorieux dans le commerce et l'industrie, où ils apportent des méthodes et des coutumes nouvelles ordinairement si peu favorables à l'équilibre social . . .
>
> Leur nombre dans les universités et les professions libérales commence à dépasser les justes proportions . . .
>
> Nous avons parlé plus haut des fiefs électoraux de nos Juifs de Montréal. Tout le monde sait qu'ils ne servent que l'intérêt de parti. Puisqu'ils nous desservent par ailleurs et qu'ils sont contraires à notre dignité, supprimons-les . . . Des statistiques récentes ont démontré que les divisions électorales de Saint-Louis et de Saint-Laurent représentées par deux Juifs, doivent être fusionnées. Qu'on les fusionne. Et qu'on supprime les organisations officielles juives des divisions actuellement organisées en fiefs israélites . . . [9]

Cette position est approuvée par la revue. Dans le même numéro, le directeur Harry Bernard écrit: "Nous signalons particulièrement à l'attention l'étude de Me Anatole Vanier sur le problème juif au Canada. La question juive, si agitée chez nous, traitée parfois avec une passion malheureuse, intéresse tout le monde. On saura gré à M. Vanier de la présenter avec justice et clarté, et de suggérer pour elle des solutions saines."[10]

Le "Canadian Jewish Congress", établi en 1919, avait perdu beaucoup de sa vigueur durant les quelques années précédant la dépression. Il fut revivifié en 1933 sous la direction de M. Caiserman. Comme nous l'avons mentionné, le but de cet organisme était de combattre l'anti-sémitisme. En 1933, cette association avait parmi ses objectifs spécifiques de combattre l'incorporation par les gouvernements des organisations fascistes et nazies qui faisaient leur apparition au Canada.

9 A. Vanier, "Les Juifs au Canada", *l'Action Nationale,* Sept. 1933, pp. 5-24.

10 *L'Action nationale,* Sept. 1933, p. 84.

LES IDÉOLOGIES DE RÉFORME ET L'AUTO-ACCUSATION

Les idéologies de réforme sociale réapparaissent également durant cette deuxième période. Le corporatisme redevient à la mode; l'anti-capitalisme est également florissant. Le "ruralisme", ou le retour à la terre, est proposé comme solution à nos problèmes.[11] La dictature ou le "chefisme" est contemplée comme mode d'organisation politique. Comme l'a dit Jacques Brassier[12]: "Car la crise, hélas, ne nous a pas apporté, comme à d'autres peuples, la grande fortune de faire surgir de la foule un homme, un vrai, qui aurait pu nous tirer du gâchis où nous sombrons, polariser les forces jeunes qui s'agitent et nous remettre sur la voie montante. On serait presque tenté de dire: 'Heureux peuples qui se sont trouvé des dictateurs!' "

On cherche aussi durant cette période de la dépression, ce qui ne va pas chez soi. On s'accuse soi-même de toutes sortes de déficiences; et de plus on cherche des boucs émissaires. Chapais et Bourassa sont trouvés responsables d'une large part de nos troubles; ce sont eux les coupables.

L'ANTI-CLÉRICALISME

Cette période est également marquée par l'apparition d'un autre phénomène: l'anti-cléricalisme.[13] L'anti-cléricalisme de cette phase semble avoir eu son couronnement dans l'organisation des écoles techniques sous la direction du gouvernement plutôt que sous celle du clergé, comme le reste du secteur éducationnel.

La phase actuelle: 1957-1962

L'ANTI-DUPLESSISME

Au début de cette période, le phénomène marquant n'est pas le séparatisme, mais l'anti-duplessisme. Duplessis avait polarisé les insatisfactions sur lui. À ce moment, les Anglais et les Américains n'étaient pas les principaux obstacles

11 Voir, par exemple: A. Rioux, "Devons-nous obéir à nos évêques?", *L'Action nationale,* Mai 1934, p. 301.

12 J. Brassier, "Un homme! un Chef!", *L'Action nationale,* Janvier 1934, p. 52.

13 Ce phénomène est loin d'être nouveau au Canada français. Cependant, très peu de matériaux ont pu être trouvés pour documenter les manifestations de ce phénomène dans le Québec. Nous n'avons pu déterminer s'il s'est présenté durant la période 1919-1924. Même durant la période plus récente, les données sont plutôt rares.

à notre progrès; c'était Duplessis. Mais Duplessis n'était sûrement pas la cause fondamentale des insatisfactions des anti-duplessistes, car après sa mort, on voit un grand nombre de ces derniers se tourner progressivement vers le séparatisme. Pour une large part, les anti-duplessistes et les séparatistes se sont recrutés dans les mêmes groupes sociaux.

LE SÉPARATISME ET LES PHÉNOMÈNES ASSOCIÉS

Il n'est pas nécessaire de documenter ici l'existence depuis quelques années d'un mouvement séparatiste; ni l'existence d'une vague de canadianisme et d'anti-américanisme; ni non plus l'existence d'une vague d'anti-cléricalisme, ou pour le moins, de sérieuses tensions entre clercs et laïcs.

Il ne semble pas possible, par ailleurs, de discerner une nouvelle vague d'anti-sémitisme. Non pas qu'il n'y a pas d'anti-sémitisme au Canada en général, et dans le Québec en particulier; mais il ne semble pas qu'on puisse en observer un accroissement substantiel.

D'un autre côté, les idéologies de réforme sont en vogue, comme dans les deux périodes précédentes. Deux mouvements séparatistes ont un modèle à suggérer pour la réorganisation de la société. L'Alliance laurentienne est corporatiste. L'Action socialiste combat le capitalisme. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, par ailleurs, ne préconise aucune idéologie en particulier.

Évidemment, les idéologies de réforme ne sont pas adoptées uniquement par les séparatistes. Il y a un bon nombre de non-séparatistes qui préconisent soit le corporatisme, soit le socialisme.

Finalement, on observe un troisième retour sur soi: recherche de boucs émissaires et auto-accusation. De nouveau, Bourassa se voit tenu responsable de notre situation défavorable:

> Bourassa, le père du conformisme politique au Québec! Il porte la très grave responsabilité d'avoir maintenu dans la plus ahurissante doctrine messianique trois générations d'hommes qui gémissent, avec de belles idées pan-canadiennes, dans les fers de l'esclavage politique et économique. Qu'on ne soit donc pas surpris de constater l'apathie apparente des nôtres envers les idées laurentiennes. Il sera nécessaire de décrasser les cerveaux d'une dizaine de mythes à la vie dure que Bourassa et son équipe ont répandus dans nos esprits . . . "[14]

Le thème de notre faillite revient souvent. Par ailleurs, nos achèvements comme groupe ne sont pas ignorés. Il est même important qu'ils soient mis en évidence: aucun mouvement ne peut réussir sur des thèmes de faillite et d'auto-accusation. Ceux-ci sont utilisés pour éveiller les apathiques ou pour expliquer l'état dans lequel nous sommes. Le thème du succès apparaît très clairement dans l'ouvrage de M. Chaput. Selon lui, nous avons fait beaucoup, surtout si nous considérons les conditions historiques dans lesquelles nous avons été placés:

> C'est vrai qu'en dépit de sérieuses difficultés, les Canadiens français ont quand même beaucoup produit. Mais il en est des peuples comme des hommes: la question n'est pas seulement de savoir s'ils ont produit, mais aussi de savoir s'ils ont produit assez, s'ils ont produit autant qu'ils auraient dû produire. C'est là la parabole des talents.
>
> Ce n'est pas moi qui excuserai mes compatriotes en mettant sur le dos des 'maudits Anglais' la faute de notre infériorité. Mais il faut tout de même reconnaître que les Canadiens français n'ont pas vécu depuis deux cents ans, pas même depuis les quatre-vingt-quatorze ans de confédération, la même histoire que les Canadiens de langue anglaise. Armés de forts capitaux, de l'autorité politique et de la supériorité numérique, les Anglo-Canadiens avaient la tâche plus facile que nous. Nous avions les talents — et nous les avons encore — mais il nous manquait souvent le tremplin de la finance et la faveur de la politique, si bien que, socialement, nous sommes des citoyens de seconde zone.[15]

Il y a deux thèmes importants ici: celui de nos talents et de nos capacités et celui de l'agent *impersonnel* qui est responsable de notre situation d'infériorité. Ces deux thèmes sont constants dans l'ouvrage de M. Chaput (non pas qu'ils soient les seuls thèmes présents). Ce qu'il y a de particulier ici, c'est le caractère impersonnel de l'agent responsable. Ce n'est pas une personne ou des groupes de personnes; c'est un phénomène: la dépendance et les circonstances historiques.

x x x

Dans les trois phases, donc, on trouve une reconnaissance d'un état d'infériorité pour lequel on cherche un ou des responsables: ce sont parfois les Anglais, les Américains, les Juifs, notre caractère national, certains de nos chefs, ou des circonstances historiques. À chaque phase, on cherche à expliquer sa propre situation défavorable.

Ce n'est très probablement pas une simple coïncidence que le séparatisme, le canadianisme, l'anti-sémitisme, l'anti-cléricalisme, les idéologies de réforme et l'auto-accusation apparaissent de façon plus prononcée aux mêmes périodes de notre histoire. Par ailleurs, s'ils sont reliés de quelque façon, ce n'est probablement pas d'une façon directe, mais plutôt parce qu'ils sont les résultats du jeu d'une série de forces économiques et sociales.

---

14 R. Barbeau: *J'ai Choisi l'Indépendance*, Montréal: Les Éditions de l'Homme, 1961, p. 41.

15 M. Chaput: *Pourquoi je suis Séparatiste*, Montréal: Les Éditions du Jour, 1961, pp. 46-7.

De plus, l'apparition simultanée du séparatisme et du canadianisme suggère que les forces socio-économiques en question sont des forces affectant toute la société canadienne. En d'autres mots, il ne faudrait pas rechercher les "causes" du séparatisme dans les facteurs affectant uniquement les Canadiens français, mais dans les facteurs agissant sur le Canada dans son ensemble.

Ceci ne veut pas dire qu'on peut négliger complètement les aspects plus particuliers à la situation de l'un ou de l'autre des deux principaux groupes ethniques canadiens. Au contraire, ils sont très importants, mais leur signification ressort davantage si on les étudie dans une perspective plus générale.

Si on examine la situation économique du Canada durant les périodes séparatistes et canadianistes, on s'aperçoit qu'elle présente les caractères d'un plateau.

DEUXIÈME PARTIE

L'activité économique et sociale des hommes, et les institutions dans lesquelles cette activité se déploie, sont caractérisées par un tel degré d'interdépendance, que pour bien comprendre un des phénomènes il faut en analyser l'autre. C'est donc dire qu'il ne sera pas possible d'interpréter et d'obtenir la signification des comportements humains sans étudier la configuration du contexte dans lequel ces comportements se manifestent.

Dans la première partie de ce texte, nous avons exposé divers comportements des Canadiens français durant trois périodes historiques. Nous essayerons maintenant d'indiquer à grands traits les caractéristiques principales des institutions économiques et sociales, pendant ces trois périodes.

Ce qui frappe, au premier abord, c'est que les institutions économiques, durant ces trois périodes, deviennent de plus en plus rigides. Rigidités qui se manifestent à presque tous les niveaux du système institutionnel. Ces rigidités donnent naissance ou plutôt nous permettent de définir un "plateau" institutionnel. Il est important de noter que ces rigidités et ces plateaux ne peuvent pas être identifiés à des périodes de dépressions économiques *ou* à des périodes de prospérité; mais plutôt à l'une *et* à l'autre. En d'autres mots, la prospérité aussi bien que la dépression économique prolongée engendrent au terme de leur course des rigidités et des plateaux institutionnels.

Même s'il n'est jamais possible d'observer un plateau institutionnel absolu, il est utile d'explorer les caractéristiques d'un tel plateau, pour ensuite pouvoir identifier les périodes qui s'approchent davantage, par les caractéristiques qu'elles déploient, d'un plateau absolu et celles qui s'en éloignent plus qu'elles ne s'en approchent.

La première caractéristique d'un plateau institutionnel, et à bien des égards la plus importante, est l'étranglement des réseaux habituels de mobilité occupationnelle. Si nous considérons d'abord un plateau de prospérité, nous voyons qu'il se distingue par le fait que pas ou peu de nouvelles occupations à un niveau supérieur sont créées, et que celles qui existent sont déjà occupées et ne sont que très rarement libérées. Toute personne qui aspire à un poste quelconque doit attendre que la personne qui l'occupe meurt ou que pour une raison ou une autre elle soit renvoyée. De plus, tant qu'existe un tel plateau peu de personnes sont renvoyées de postes supérieurs, même si elles sont manifestement incompétentes et inefficaces, pour la raison bien simple que ce renvoi pourrait avoir des conséquences imprévues; conséquences qui non seulement forceraient plusieurs autres personnes à aller sur le marché du travail mais, étant donné la rigidité des réseaux de mobilité, obligeraient ces personnes à accepter des positions jugées moins bonnes.[16]

Il n'existe pas de données empiriques qui nous permettent de dire avec une certitude relative combien les deux plateaux[17] qui nous préoccupent présentement et qui apparaissent après des phases de prospérité, s'identifient aux caractéristiques mentionnées plus haut. Nous considérons significatif toutefois, et utilisable comme évidence indirecte, que ce soit pendant ces périodes que les réclamations pour des postes dans la "haute administration" se fassent les plus insistantes et les plus aiguës. Ce sont pendant ces périodes que les discours et les articles de journaux sur la place que les "autres" ne nous font pas sont les plus nombreux. C'est aussi pendant ces périodes, et on pourrait ici citer bien des textes, que l'on demande et souvent avec violence de devenir "nos propres maîtres".

Nous pensons que toutes ces manifestations résultent tout simplement de l'étranglement des réseaux de mobilité occupationnelle, et qu'elles sont par implication évidence de rigidité institutionnelle.

Lorsque le plateau survient après une dépression, l'étranglement des réseaux de mobilité

16 Il est, à notre point de vue, significatif que durant ces périodes les efforts des syndicats portent surtout sur l'obtention de contrats garantissant la permanence des occupations.

17 1919-24; 1957-62.

se manifeste de façon différente, mais avec les mêmes résultats. Durant ces périodes la mobilité est réduite au minimum du fait que personne ne trouve cela profitable d'embaucher. Ceux qui n'ont pas de position ne peuvent pas en trouver et ceux qui en ont font tout en leur pouvoir, jusqu'à devenir efficaces, pour la conserver. Il est plus facile de trouver des données quantitatives sur les périodes de ce genre; cette évidence est suffisamment bien connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de la récapituler ici.[18]

Une deuxième caractéristique des plateaux institutionnels se manifeste par la stabilisation et très souvent par la baisse des taux de profit. Ce phénomène peut être plus ou moins répandu dans l'économie, mais en général toutes les industries, sauf celles qui possèdent des attributs de monopole[19], voient leur taux de profit baisser. Cette stabilisation ou cette réduction[20] des taux de profit exerce une influence sur le contexte institutionnel. Avant d'en discuter, signalons que les trois périodes qui nous intéressent plus particulièrement sont des périodes pendant lesquelles les taux de profit baissent de façon prolongée ou demeurent à peu près stables. Il est évident que la chute du taux de profit doit être prolongée sans quoi les institutions, qui ne changent que très lentement, ne seront pas affectées.

Une réduction du taux de profit amène les hommes d'affaires, les industriels et les autres entrepreneurs à réajuster leurs premiers estimés de l'avenir. Ces réajustements sont invariablement dans la direction d'un plus grand conservatisme: réduction des investissements immédiats et des investissements prévus pour un avenir pas trop éloigné. Une réduction dans les investissements nets veut dire que le nombre des entreprises dans l'économie n'augmentera pas, que le nombre de nouveaux projets réalisés sera négligeable et par conséquent que le nombre de nouvelles positions, sera aussi négligeable.

Une réduction prolongée du niveau des investissements nets veut aussi dire que l'appareil nécessaire au financement de ces investissements doit se stabiliser ou se rétrécir. Durant ces périodes, une part de l'activité financière peut devenir presque symbolique; c'est-à-dire qu'on s'amuse. C'est durant ces plateaux — au terme des périodes de prospérité ou de dépression — que l'on assiste à des vagues de "mergers", activité qui, en termes financiers consiste à transférer des titres d'un nom à un autre. Si la période en est une de prospérité, une grande partie de l'activité va à spéculer, c'est-à-dire à jouer avec des titres. C'est aussi durant ces périodes qu'apparaissent les institutions financières dont le but n'est pas de faire du profit, mais plutôt d'atteindre quelque but national ou autre. On s'amuse.

Ce qu'il est important de se rappeler c'est que cette réduction des investissements nets, c'est-à-dire des investissements qui permettent à la fabrique institutionnelle de s'élargir, implique par nécessité un durcissement des institutions économiques.

Nous avons des données pour deux périodes[21] et durant les deux le niveau des investissements nets a baissé. Il est important de distinguer entre investissement net et investissement brut, parce que la différence entre les deux ne sert qu'à maintenir en existence ce qui y était déjà; seul les investissements nets réduisent la rigidité institutionnelle. Il est important aussi de se rappeler que ces investissements nets doivent être mesurés per capita, si on veut avoir une idée des capacités d'une économie à utiliser toutes les énergies qu'elle possède. Les calculs que nous avons faits[22] indiquent que les investissements nets per capita durant les deux périodes en question ont baissé.

De plus, les banqueroutes, mesurées aussi bien en terme de nombre qu'en terme d'actifs ou de passifs perdus, sont très nombreuses et augmentent entre 1933 et 1938 et aussi entre 1957 et 1962[23], alors que durant les périodes intermédiaires elles sont relativement peu nombreuses et diminuent[24]. Les chiffres sur le nombre de nouvelles incorporations dans le Québec ne supportent pas directement notre hypothèse que les trois périodes 1918-24, 1933-38 et 1957-62 sont des périodes de plateaux institutionnels. Toutefois, nous savons que des changements dans la loi de l'impôt sur le revenu peuvent influencer le nombre d'incorporations; nous sa-

18 A noter que l'évidence sur la rigidité institutionnelle est dans ce cas-ci aussi indirecte, sauf que l'inférence est plus immédiate. De plus, il existe sur ce cas beaucoup plus de travaux. Voir, par exemple, W. C. Mitchell, *Business Cycles and Their Causes* (University of California Press, 1959), aussi bien que les travaux du National Bureau of Economic Research sur les cycles économiques.

19 Entendu dans un sens large pour inclure les marchés oligopolistiques aussi bien que ceux pour qui la concurrence est réduite par interventions gouvernementales ou privées.

20 Puisque, en terme du problème que nous discutons, stabilisation et réduction ont les mêmes effets, nous ne parlerons à l'avenir que de réduction.

21 1933-38; 1957-62.

22 Basés sur les publications du Ministère du commerce à Ottawa. *Private and Public Investments in Canada, 1926-1951* et *Private and Public Investments in Canada: Regional Estimate;* publication bi-annuelle.

23 Avant 1923, aucun chiffre n'est publié sur les banqueroutes dans le Québec.

24 *Annuaire Statistique du Canada*, 1941, édition anglaise, pp. 537-38. *D.B.S. Statistical Review*, Dec. 1961, p. 74.

vons aussi que l'incorporation peut quelquefois être une méthode pour réduire les pertes en cas de banqueroute. Nous n'avons pas eu le temps d'étudier ce problème; mais si une fraction importante de la variation dans les incorporations peut être expliquée par la variation dans les banqueroutes, alors notre hypothèse serait supportée par cette évidence aussi.

Une troisième caractéristique des plateaux économiques est la stabilisation ou la réduction des taux de rénumération dans les occupations au haut de la pyramide occupationnelle. Cette manifestation n'est évidemment pas indépendante de la première que nous avons indiquée, mais elle infléchit la structure institutionnelle de façon différente.

Une conséquence de cette stabilisation des taux de rénumération est de transférer au rendement non-monétaire une plus grande part de la différentiation sociale à l'intérieur de la classe moyenne. En d'autres mots, la stabilisation des taux de rénumération monétaire accentue l'importance des divers symboles auxquels le status social est attaché dans la classe moyenne.

Ce transfert peut être important ou il peut ne pas l'être. Il ne le sera pas si le régime de symboles est suffisamment déterminé pour différencier les occupations les unes des autres d'une façon qui soit acceptable aux membres de la classe sociale en question. Au contraire, si le régime des symboles, qui est, ni plus, ni moins, un système de rendement non-monétaire, est indéterminé, le transfert sera très important, parce qu'alors on assistera au passage d'un système de rendement monétaire (plus ou moins) déterminé à un système indéterminé.

Ce qui caractérise la classe moyenne canadienne-française c'est un régime de status social presque complètement indéterminé. En effet, à l'intérieur d'un groupe social donné, à part les distinctions d'âge qui sont de première importance, tous les individus participent également au même statut social; qu'ils soient compétents ou incompétents, honnêtes ou malhonnêtes, articulés ou inarticulés, tous se voient attribué à peu près le même statut social. Cela peut dépendre d'une foule de raisons mais il est probable qu'elles se ramènent toutes à celle-là qu'un de nos amis énonçait ainsi: "Quand il n'y a personne de compétent, on s'attribue tous ensemble un haut mais égal statut."

Ce régime officiel de la très grande valeur de tous, compétents et incompétents, ne peut faire autre chose que d'engendrer des conflits quand il devient le système de différentiation sociale, parce qu'il est incapable de différencier sur une base acceptable. Cette incapacité de différencier introduit dans la structure occupationnelle un élément additionnel de rigidité, parce que dans un système indéterminé les équilibres sont nécessairement instables. Si ce sont les incompétents et les aventuriers qui "mènent", leur gouvernement sera, dans ces circonstances, presqu'exclusivement symbolique, parce que, s'il était réel, l'équilibre pourrait être rompu avec des conséquences bien incertaines. Gouverner de façon symbolique consiste en gros à recataloguer la même réalité. Par exemple, on reclasse de catholiques et protestants à Français et Anglais; on joue "aux blocs".

Nous pourrions fournir ici tout un dossier d'évidence; mais les cas sont trop personnels. Nous laissons à nos lecteurs le soin de trouver leur propre évidence.

À cause de la situation historique des Canadiens français dans la Province de Québec, il semble clair que les plateaux économiques aient eu sur eux des effets plus prononcés que sur d'autres groupes. Il est probable qu'un groupe qui est proche du bas de l'échelle sociale soit affecté beaucoup plus fortement par les plateaux économiques que des groupes placés plus haut dans l'échelle sociale. De plus, à l'intérieur d'un groupe donné, comme les Canadiens français, par exemple, tous ne sont pas affectés de la même manière: certaines classes sociales sont davantage marquées.

TROISIÈME PARTIE

La bourgeoisie ou la classe moyenne est le groupe social le plus affecté par les rigidités d'un plateau institutionnel. Il y a au moins deux raisons pour cela: d'abord, parce que ce groupe prend une importance de plus en plus grande dans la force du travail; ensuite, parce que les aspirations sociales, économiques et politiques y sont les plus élevées. Cette deuxième raison est d'autant plus importante que la période qui précède le plateau est souvent marquée par une prospérité rapide, comme ce fut le cas pour deux des trois plateaux institutionnels observés. Les aspirations sont alors très élevées et très vives. La moindre frustration provoque alors de très fortes réactions. Dans l'autre cas observé, les aspirations furent freinées par une très grande dépression.

Les hautes aspirations sociales, économiques et politiques s'expriment dans le désir d'améliorer son bien-être économique, sa position sociale, et dans le désir de contrôler les institutions qui ont un effet plus ou moins direct sur sa situation.

C'est cette psychologie qui caractérise la bourgeoisie canadienne, anglaise et française; c'est cette psychologie qui la caractérise durant les trois plateaux. C'est avec ces aspirations plus ou moins intenses qu'elle rencontre les rigidités institutionnelles que présentent les plateaux. Qu'une réaction se produise n'est guère étonnant. Cette réaction est plus ou moins violente selon que les aspirations sont plus ou moins fortes et que les rigidités sont plus ou moins prononcées.

Cette réaction prend au moins trois formes.

(1) Elle s'exprime d'abord dans une opposition à des groupes et à des institutions existantes. Tout groupe ou toute institution qui est perçu, à tort ou à raison, comme un obstacle à la réalisation des aspirations de bien-être, de prestige et de contrôle devient l'objet d'attaques au moins verbales. On veut repousser les groupes en question, modifier ou abolir les institutions considérées comme nuisibles. L'ultra-nationalisme, particulièrement dans ses manifestations séparatistes, le canadianisme, l'anti-sémitisme et l'anti-cléricalisme[25] sont toutes des formes de revendication. On réclame une plus grande place dans la société, un plus grand accès aux ressources, un plus grand contrôle des institutions sociales, économiques, politiques et éducatives.

(2) Cette réaction se manifeste aussi dans une impulsion réformatrice. Le besoin de transformer la société de façon partielle ou radicale est éprouvé par la bourgeoisie frustrée dans ses aspirations. Qu'on soit séparatiste ou non, on sent que les choses devraient être organisées différemment. On est insatisfait de la situation existante.

(3) Finalement, cette réaction se manifeste dans le rejet de ce qui, dans notre groupe et son histoire, paraît un obstacle au mouvement d'ascension sociale. On montre que notre groupe est dans un état rétrograde et, si on ne propose pas de solution, on trouve au moins quelqu'un ou quelque chose à blâmer. Il y aura des personnes tenues responsables (*v.g.* Bourassa); des groupements (*v.g.* le clergé); ou simplement certains traits de notre caractère national (*v.g.* "on est des suiveux", "on ne produit pas de chefs").

Cependant, comme nous l'avons remarqué plus haut, ce rejet est habituellement accompagné, de façon un peu paradoxale, par une glorification de nos valeurs nationales, de notre langue et de nos héros.

Il y a certainement des individus qui tentent de rejeter de façon totale leur identification avec leur groupe d'origine. Mais la plupart ne veulent pas rejeter complètement leur groupe, mais seulement les éléments qui leur apparaissent indésirables. La haine des classes moyennes pour le ruralisme, le retour à la terre, fournit un exemple intéressant. Personne dans la bourgeoisie canadienne-française trouve très agréable de se voir identifié comme membre d'un peuple rural.[26] Ni comme membre d'un groupe mené comme des enfants par le clergé. La possibilité d'être identifié de la sorte, en particulier par les Canadiens anglais (qu'on trouve très persistents dans leurs stéréotypes sur les Canadiens français) en amène plusieurs à rejeter certains éléments de la culture de leur groupe ethnique.

RÉACTIONS SOCIALES DANS D'AUTRES PAYS

Ces réactions ne sont pas particulières à la classe moyenne canadienne-anglaise et canadienne-française. Aux États-Unis, par exemple, les deux vagues d'anti-sémitisme et de xénophobie coïncident exactement avec celles que nous observons au Canada. C'est aussi entre 1920 et 1925 que l'ordre des Ku Klux Klan se développe le plus pour atteindre près de 4 millions de membres. C'est également durant cette période que les restrictions très sévères sur l'immigration furent votées. Un peu avant 1928, la situation s'était calmée. Cependant, vers 1932, l'anti-sémitisme, la xénophobie et l'ultra-nationalisme reprennent. Des associations fascistes se forment. L'anti-sémitisme se fait même entendre au Capitol.[27]

On trouve une autre illustration dans le mouvement "Black Muslim" chez les Noirs américains. Ce mouvement, qui a passablement de vogue actuellement, est un mouvement séparatiste.[28] Il est une réaction d'un groupe de

25 Il nous semble que l'anti-cléricalisme au Canada français n'a pas un caractère doctrinal; il est plutôt un anti-cléricalisme pragmatique. Pour illustrer, signalons la discussion à l'Institut des affaires publiques tenue à Sainte-Adèle en novembre 1961. Une des attitudes qui s'est manifestée clairement lors de la discussion sur les relations entre l'Église et l'État est celle consistant à réclamer l'abandon plus ou moins total du secteur de l'enseignement par le clergé. Par ailleurs, lorsqu'il s'est agi un peu plus tard dans la discussion de la situation du Collège Saint-Denis et de ses rapports avec le gouvernement, on a réclamé une intervention de la part des collèges à direction religieuse; on a déploré le fait que le clergé n'intervenait pas en faveur du collège laïc. L'anti-cléricalisme s'est manifesté, du moins en cette occasion, comme étant pragmatique et organisationnel, et pas du tout comme doctrinal.

26 Il y a des gens qui ont eu beaucoup de succès lorsqu'ils ont déclaré que les Canadiens français avaient toujours été un peuple commercial et urbain.

27 O. Handlin, and M. Handlin: *Danger in Discord*, (New York: Anti-Defamation League of B'nai B'rith, 1948), pp. 24-37.

28 A. Downs, "Metropolitan Growth and Future Political Problems", *Land Economics* 37 (Nov. 1961), 318.
E. C. Lincoln, *The Black Muslins in America*, Boston: Beacon Press, 1961.

Noirs, aux rigidités institutionnelles imposées par les Blancs; rigidités qui ont comme résultat de restreindre considérablement leur ascension sociale. Ces rigidités se font sentir davantage en période de plateau, parce qu'alors elles s'ajoutent à un grand nombre d'autres rigidités de la sorte dont nous avons parlé plus haut.

Souvent les rigidités institutionnelles ne sont pas produites par des plateaux économiques, mais ressortent davantage d'un ordre socio-économique historiquement établi. C'est ainsi que la formation des États nationaux en Europe s'est accomplie sous l'impulsion d'une classe bourgeoise en formation et en expansion, classe qui était largement commerçante à cette époque. Les groupes en ascension sociale ont fait craquer beaucoup d'institutions dont les intérêts s'opposaient plus ou moins directement aux leurs. De nouvelles structures politiques et économiques ont alors été construites sous l'effet des forces sociales engendrées par la montée d'une nouvelle classe.[29]

Dans d'autres cas, les rigidités peuvent avoir été imposées politiquement. Ces rigidités produisent des réactions importantes lorsqu'il se développe dans le groupe qui les subit une classe moyenne assez forte pour exprimer son mécontentement et faire des revendications. Les mouvements irrédentistes[30] dans l'empire des Habsbourg, en particulier vers la fin du siècle dernier et le début du 20e siècle, fournissent d'excellents exemples de réactions prenant la forme d'une politique nationaliste.[31]

Finalement, mentionnons que le phénomène du rejet partiel ou complet de son propre groupe ou de ses coutumes, traditions et valeurs n'est pas particulier au Canada français. C'est un phénomène rencontré fréquemment chez les groupes minoritaires. Ce phénomène se manifeste dans les classes moyennes qui voient un désavantage relatif du point de vue de leur ascension sociale à être membre du groupe minoritaire plutôt que du groupe majoritaire. La perception de ce désavantage produit une réaction contre le groupe majoritaire, mais aussi contre son propre groupe.[32]

MANIFESTATIONS SYMBOLIQUES ET TRANSFORMATIONS RÉELLES

Les exemples que nous venons de mentionner brièvement, comme l'examen des périodes d'ultra-nationalisme au Canada, sont très indicatifs de la nature de la réaction de la classe moyenne provoquée par les rigidités institutionnelles. En effet, la réaction peut se dérouler à un niveau symbolique et à un niveau réel; il peut se produire une protestation symbolique ou des transformations sociales réelles, c'est-à-dire une révolution (violente ou non-violente).

Qu'on ne nous méprenne pas. Nous ne disons pas que des transformations réelles peuvent sortir du séparatisme, du canadianisme, de l'anti-cléricalisme ou de l'anti-sémitisme. Ce que nous disons, c'est que les énergies libérées par la rencontre des aspirations bourgeoises et des plateaux institutionnels pourraient servir aussi bien à provoquer des transformations réelles qu'à donner naissance à des mouvements dont l'activité est presqu'exclusivement symbolique.

Quelle est la situation à ce sujet dans la Province de Québec ? Est-ce que les insatisfactions de la classe bourgeoise sont en voie de produire des transformations réelles ? Est-ce que les énergies sociales mises en branle par les contraintes et les rigidités institutionnelles seront toutes usées en manifestations verbales ou ces énergies serviront-elles à apporter quelques changements mineurs que les politiciens, le clergé ou d'autres groupes se sentiront obligés de réaliser pour satisfaire ceux qui réclament que quelque chose se fasse, ou bien est-ce que ces énergies apporteront des transformations profondes dans nos institutions sociales ?

Il est important de soulever cette question, car il est très possible de méprendre des revendications symboliques, surtout lorsque celles-ci sont très fréquentes et nombreuses et sont amplifiées par les moyens modernes de communication, de les méprendre pour la réalisation de transformations réelles. À cause de cela, nous ne pouvons pas encore à l'heure actuelle en faire une évaluation sérieuse. Il serait hâtif de conclure à une réelle révolution sociale; il serait également hâtif de conclure qu'il s'agit surtout là d'activités symboliques.

Nous avons tout de même un doute sérieux à ce sujet. Nous doutons que tout ce mouvement s'oriente vers des transformations importantes. Ce doute nous vient du caractère global des revendications et des plans de réforme.

Le séparatisme présente sans aucun doute ce caractère global. Il cherche un changement total dans les rapports politiques et économiques entre le Québec et le reste du Canada. Le principe confédératif lui-même est mis en cause, non pour

---

29 H. Kohn, *The Idea of Nationalism: A Study in its Origins and Background,* New York: MacMillan, 1956.

30 Les mouvements irrédentistes étaient une sorte de mouvement séparatiste. Une différence est qu'il n'y a pas seulement une volonté de séparer, mais aussi le désir de se rattacher au pays considéré comme la mère-patrie.

31 O. Jaszi, *The Dissolution of the Habsburg Monarchy,* Chicago: The University of Chicago Press, 1929, pp. 379-429.

32 Voir à ce sujet l'étude de Kurt Lewin: "Self-Hate Among the Jews" dans A. M. Rose (Ed): *Race Prejudice and Discrimination,* New York: A. A. Knopf, 1951, pp. 321-332.

le modifier ou le réaliser de façon plus intégrale, mais pour l'abolir. Les séparatistes ne cherchent pas à obtenir quelques transformations importantes, mais partielles; ils veulent un changement total.

Il y a un nombre de plans de réforme proposés dans différents secteurs d'activité dans le Québec qui ont également ce caractère global. À cause de leur nombre, et à cause du fait qu'ils sont globaux, ils donnent aisément l'impression que des transformations importantes sont en voie de s'opérer. Mais leur globalité elle-même diminue leurs chances d'être réalisées.

Un phénomène semblable s'est produit aux États-Unis au sujet de l'esclavage. Les États-Unis est un des pays où on a tardé le plus à abolir l'esclavage. Il a pourtant existé avant que cela se produise d'importants mouvements de protestation contre l'esclavage, réclamant son abolition. L'historien Elkins[33] note que toutes ces protestations manquaient de pragmatisme: abolir l'esclavage d'un seul coup n'était pas possible par les moyens politiques habituels. Cependant, obtenir peu à peu des changements dans le statut légal et politique de l'esclave noir eût probablement été possible. Tous ces mouvements protestataires ont donc largement failli.

Conclusion

Le séparatisme ne fait pas son apparition au hasard. Il est engendré par des forces socio-économiques. Le séparatisme n'est pas non plus un phénomène isolé. Les forces sociales mises en jeu par les plateaux institutionnels produisent des réactions qui sont variées, mais qui, comme nous l'avons vu, sont loin d'être indépendantes les unes des autres.

Si le séparatisme va et vient par vague, ce n'est pas parce que les Anglais changent périodiquement leurs attitudes à l'égard des Canadiens français, produisant ainsi des manifestations plus ou moins extrêmes dans le nationalisme canadien-français. C'est, au contraire, parce que certains groupes sociaux au Canada français sont affectés d'une façon plus ou moins profonde par les rigidités qui s'établissent dans la structure institutionnelle. Ces mêmes rigidités, comme nous l'avons vu, produisent le canadianisme chez les Canadiens anglais. Certaines autres manifestations apparaissent chez les deux groupes — l'anti-sémitisme, par exemple.

En terminant, nous prédisons, appuyés sur notre hypothèse, qu'une réduction dans les rigidités institutionnelles verra la disparition autant du séparatisme que du canadianisme. Cette même hypothèse, par contre, nous porte à croire que dans un avenir plus ou moins éloigné le canadianisme et le séparatisme, de même que les autres réactions sociales qui les accompagnent naîtront à nouveau pour redisparaître. Cependant, comme nous l'avons vu, les énergies libérées par le jeu des forces institutionnelles et sociales peuvent aussi bien être orientées vers la résolution de problèmes réels que vers des objets symboliques. Nous espérons que ces énergies seront appliquées à des problèmes réels dont la solution améliorerait l'ensemble de la société.

✶

33 S. M. Elkins, *Slavery*, Chicago: University of Chicago Press, 1961.

KITTIE BRUNEAU, PEINTRE ET SCULPTEUR

Guy VIAU

On sent le besoin de préciser que tel artiste est femme-peintre alors qu'il paraîtrait dérisoire d'affubler tel autre artiste du titre pourtant pas banal d'homme-peintre. De fait, la distinction est devenue inutile. En s'engageant dans les voies du rêve, du merveilleux et de l'imaginaire, la peinture de notre époque a permis aux femmes de s'exprimer dans un registre aussi personnel et aussi étendu que celui des hommes. Il est remarquable, en effet, que la peinture abstraite convient aux femmes, à leur mode de connaissance intuitive, à leur capacité de communication. Kittie Bruneau s'y trouvait elle-même tellement à l'aise qu'un jour elle s'est effrayée de sa facilité. Et décidément, l'influence de Bazaine, de Manessier surtout, était devenue trop lourde.

Elle a eu le courage de tout recommencer. Et ce recommencement, il faut l'entendre au sens strict, puisque c'est de l'enfance qu'elle est repartie et non pas seulement de l'enfance de l'art mais très précisément de l'art de l'enfance. Kittie Bruneau a une petite fille qui peint et qui est devenue l'inspiration de sa mère. Il faut dire aussi que les deux artistes, la mère et la fille, habitent depuis un an l'Île Bonaventure, au large de Percé. La beauté de ce paysage unique et l'isolement n'ont pas contribué pour peu à ce rafraîchissement de l'art de Kittie Bruneau

Mais n'est-il pas artificiel pour les adultes de retrouver l'esprit d'enfance en copiant les enfants ? Disons d'abord que c'est bien le tour des adultes, depuis que les enfants essaient de les singer! Il est certain que l'enfance est le réservoir par excellence de la poésie et que tous les poètes conservent la nostalgie de leur enfance. "Si vous n'êtes pareils à ces petits, vous n'entrerez pas dans le royaume de l'art". Il est entendu aussi que si l'art des enfants contient des trésors d'ingénuité, d'invention, d'audace, il n'en reste pas moins un art limité parce que sans lucidité et sans maîtrise.

Les peintures de sa fille ne sont pour Kittie Bruneau qu'un tremplin à son imagination. Elle s'en inspire avec le même détachement, la même liberté dont use le peintre réaliste devant son sujet, ou le peintre abstrait devant les suggestions de la matière. Il existe cependant entre elle et sa fille un lien qui n'est pas que maternel, une sympathie profonde à l'égard des charmes et des sortilèges de l'enfance elle-même.

Les œuvres de Kittie Bruneau ne sont enfantines que d'apparence. En réalité, elles sont savantes: leur simplicité est faite de dépouillement, leur équilibre doit davantage à l'expérience du peintre abstrait qu'aux images de l'enfant. Ce qu'elles gardent surtout de l'esprit d'enfance, c'est une sorte d'humour. Leur naïveté est une forme d'ironie, un émerveillement amusé devant la nature, une familiarité cavalière du peintre avec tout ce qui l'entoure, une fantaisie qui lui permet de chambarder le jardin et la maison, les arbres et les oiseaux, la mer et le ciel.

Kittie Bruneau n'est plus un peintre abstrait. Elle traduit le monde visible mais par les moyens du rêve: apparitions féériques, monstres familiers dans la lumière exaltante et l'espace illimité du golfe Saint-Laurent. "On apprend, disait Paul Klee, à connaître quelque chose par la racine, on apprend la préhistoire du visible. Mais ce n'est pas encore de l'art au palier supérieur. Au palier supérieur, commence le mystérieux".

Or justement, les sculptures de Kittie Bruneau ont quelque chose de préhistorique. Il y eut déjà une fonderie sur l'île et au cours de ses promenades, Kittie Bruneau rapporte, au hasard de ses découvertes, des objets usuels ou des morceaux de rebut en fer rouillé, oxydé. L'artiste a eu l'idée d'utiliser pour ses sculptures ces objets qui ont déjà, en eux-mêmes, une ancienneté et un charme étranges. Elle en fabrique des personnages héroï-comiques qui charrient des légendes des fables, des mythes oubliés.

Kittie Bruneau, ou la fraîcheur retrouvée.

★

"LE POIDS DE DIEU"

Pierre VALLIÈRES

LA difficulté d'être. L'impuissance de la liberté. L'amour empêché. L'humanité introuvable. Le poids de Dieu: "l'impuissance à demeure, l'angoisse à demeure".

Le premier roman de Gilles Marcotte appartient d'emblée à notre meilleure littérature, la plus récente, celle qui péniblement, et peut-être encore trop discrètement, accompagne la remontée de l'homme canadien-français vers la lumière et le plein air d'une joie de vivre essentielle à sa pleine humanisation.

Nous sommes un peuple triste qui n'a pas encore fait l'expérience métaphysique totale, de son être, qui a peur de vivre et qui, devant l'avenir à construire, a le goût irrésistible de fuir. Jusqu'à maintenant nous avons toujours été à la recherche d'un maître à servir, d'une voie à suivre sans angoisse, sans responsabilité ni liberté, d'un Dieu à aimer dans le confort spirituel d'une bonne conscience faite sur mesure. Chacun de nous est plus ou moins "un homme grandement diminué dans sa liberté, compromis dans son aptitude à se posséder, gravement affaibli dans ses capacités d'emprise sur le monde, très mal à l'aise dans l'intelligence, très gêné dans sa peau et encore plus dans la peau des autres, et livré aux solutions les plus déplorables que puisse inventer la morbidité psychologique" (Jean Le Moyne). Sommes-nous récupérables? Le roman de Gilles Marcotte, pas plus que ceux qui l'ont précédé dans l'analyse et la critique de notre âme humiliée, ne répond franchement à cette question. Il ne fait qu'en affirmer, après d'autres, la possibilité, si nous consentons à la conversion: conversion à l'existence incorporée, comme dirait Mounier, à la communication, au dialogue, au recueillement, à l'affrontement et à la liberté authentique dans l'engagement historique et spirituel. En somme, il faut nous refaire d'un bout à l'autre. Et le petit abbé Savoie n'est qu'au commencement de cette terrible entreprise qu'est le renouvellement d'un être en profondeur. On attend encore cet homme qui, volontairement arraché à tout refuge, se résoudra à mener jusqu'au bout, jusqu'au fond, l'aventure intégrale de la liberté découverte et acceptée. L'originalité de Marcotte est peut-être de nous laisser entrevoir, par le choix de son héros et de son débat intérieur, que cette aventure est celle de la sainteté.

"Autant chercher comment on devient un saint", est-il écrit quelque part. Ce n'est pas seulement l'homme qui se cherche dans *Le poids de Dieu,* c'est aussi le chrétien, l'homme nouveau, l'homme totalement "réconcilié". Dans "ce maudit pays (qui) donnerait des névroses à un orang-outang", le problème est de "tenir à l'Idée sans cesser d'être un homme", d'incarner l'Idée dans l'exercice vivant de la liberté et de l'amour. Mais nous avons tous peur de cette liberté et de cet amour que nous convoitons. Comme l'abbé Savoie, nous célébrons dans nos livres "l'entrée possible" au royaume de la vie. Nous nous analysons au niveau des abstractions, mais bien peu parmi nous ont entrepris une réforme concrète et personnelle de leur existence. Nous n'avons pas encore couru le risque de la conversion. Est-ce la faute du milieu, de l'éducation, des curés ou de M. Duplessis? Il me paraît trop simple de jeter son ressentiment à la face de quelqu'un. L'important est de nous ramasser pour nous trouver jusque dans la dépossession de nous-mêmes, de rechercher jusqu'à la fin "l'unité pressentie, désirée, et jamais réalisée", de découvrir "le désir même de chercher cette unité vivante, (d')écouter longuement les suggestions qu'elle nous chuchotte, (de) l'éprouver dans l'effort et l'obscurité, sans jamais être assuré de la tenir" (E. Mounier).

Le roman de Gilles Marcotte nous laisse au commencement d'une aventure qui n'a pas encore été faite. Vers la fin du livre, se dévoile, certes, une espérance "qui n'a pas de raisons à fournir", mais qui est trop passive, trop en attente; il lui manque l'exigence d'un affrontement dur et riche, d'où l'homme d'ici puisse enfin partir *avec* tout lui-même pour une expérience neuve. ★

LE MÉMOIRE sur le cinéma

Michel PATENAUDE

GÉRARD PELLETIER dans la livraison de mars de *Cité libre* invite le lecteur à "résister à l'euphorie." "Il est par trop facile, dit-il, de prendre une hirondelle pour le printemps, quand on sort d'un interminable hiver." La publication du *Mémoire* du Comité provisoire pour l'étude de la censure ne signifie pas la fin de "l'hiver" pour les amateurs de cinéma du Québec. On imagine mal que la Province entière un matin puisse se lever pour déclarer à tout jamais irrécupérable notre système actuel de censure. On espère seulement qu'une majorité soit prête à accepter les réponses qui s'imposent.

Quoi qu'il advienne des recommandations contenues dans ce mémoire, il reste que le simple fait qu'il ait été rendu public est déjà un point important d'acquis. Pour la première fois depuis l'établissement du Bureau de censure, des personnes compétentes ont fait une étude systé-

matique sur cet organisme; le mémoire qu'elles ont présenté est le premier document sérieux sur le sujet. Le gouvernement, s'il désire remanier la Loi de la censure, possède désormais les renseignements nécessaires pour effectuer intelligemment son travail.

Le *Mémoire* du Comité provisoire pourrait se résumer en une phrase: placer le cinéma sur le même pied que les autres arts et cesser de brimer sa liberté par des tatillonnages administratifs. La solution peut paraître simple et naturelle; en fait elle est révolutionnaire, non seulement pour nous, mais pour bien d'autres pays qui n'ont pas encore fini de se débattre avec des censures plus ou moins intelligentes. Le cinéma, qui fut le premier "art de masse" à pénétrer tous les milieux, est aussi le seul à être assujetti à une censure d'État préalable à la sortie ou au tournage d'une œuvre. Cette situation, amenée nous dit-on par "l'immense pouvoir suggestif de l'image", est considérée par plusieurs comme normale; pourtant quand on songe aux dommages qui peuvent être causés par le contrôle arbitraire et absolu de l'État en ce domaine, on commence à chercher des moyens qui, tout en sauvegardant l'ordre public, risquent moins de devenir des instruments de tyrannie administrative.

Les recommandations proposées par le Comité provisoire visent toutes à donner à l'individu la liberté de choix. L'État, plutôt que de décider à la place du citoyen des œuvres qu'il peut voir, se contentera par un système de catégories de lui fournir des renseignements sur ces œuvres. Pour qu'un film soit interdit complètement, il faudra, comme c'est le cas pour les autres œuvres d'art, qu'il soit jugé par un tribunal compétent et considéré comme allant à l'encontre du bien public.

On saura gré au Comité provisoire d'avoir "dégonflé" certains mythes et au premier titre d'avoir donné au cinéma la place qu'il mérite: *i.e.* le cinéma n'est pas *la* pression qui s'exerce sur l'individu, mais une parmi tant d'autres sur lesquelles on n'a jamais songé à exercer pareil contrôle.

Le travail qu'a effectué le Comité provisoire est précieux parce que pour la première fois le problème de la censure a été posé de façon sereine et intelligente par des personnes mandatées par le gouvernement. Le Bureau de censure jusqu'ici a toujours été considéré comme un organisme où d'obscurs personnages s'affairaient à mutiler des œuvres d'art sous le couvert de la loi. Il était temps qu'on pose clairement le problème, que les personnes chargées de le poser soient en tous points respectables et respectées.

Si les recommandations contenues dans le *Mémoire* sont appliquées par l'État, le cinéma aura acquis le "droit" d'exister dans le Québec. Il ne sera plus une concession faite au siècle; on pourra alors parler d'humanisme contemporains.

★

CHRONIQUE du THÉÂTRE

Yerri KEMPF

Les APPRENTIS-SORCIERS, MAÎTRES ES-SORCELLERIE!

En se lançant à corps perdu dans cette lutte avec l'ange qu'est le "Capitaine Bada", les Apprentis-Sorciers ont remporté une grande victoire: non seulement ils imposent au public les étranges fureurs verbales de Jean Vauthier, mais ils s'affirment du même coup les égaux des meilleures troupes professionnelles. Je suis heureux de le proclamer: j'ai passé à la Boulangerie une de mes plus belles soirées de théâtre.

Et pourtant le texte a de quoi désarçonner les plus aguerris! Les phrases se cabrent, ruent, piétinent, bondissent et emportent avec elles une salle subjuguée. Les interprètes, surtout celui de Bada, fait corps avec ces phrases d'une façon hallucinante. Et quand on sait que cette chevauchée lyrique dure trois heures! . . . Bravo. Bravo. C'est du grand art. Dorénavant on ne pourra plus parler d'amateurisme en parlant des Apprentis-Sorciers. Fini l'apprentissage. La ferveur, l'obstination, l'humilité débouchent sur les sommets.

La mise en scène est d'une hardiesse exemplaire. Elle donne au verbe toutes ses chances. Et, bien entendu, les décors de Moretti, admirablement éclairés, sont le champ clos idéal pour aider notre imagination à suivre celle de Vauthier.

Cet auteur d'avant-garde occupe une place à part. Comme le pélican, cher à Musset, il se frappe au cœur avec ivresse et offre ses entrailles au public. Ce public, c'est d'abord Alice, la femme de Bada. Le premier et le second acte nous font assister à une sorte de danse nuptiale délirante au cours de laquelle les deux amoureux se blessent et se caressent tour à tour. Alice entraîne Dédéboum au pays des merveilles de leur enfance. Mais le temps passe et au troisième acte, c'est un vieux couple qui continue ses jeux dérisoires jusqu'au moment où la mort surgit dans une nacelle . . .

O mort, vieux capitaine, il est temps! levons l'ancre.
Ce pays nous ennuie, ô mort! Appareillons
Et Bada s'envole . . . (Baudelaire)

En trois heures toute une vie s'est écoulée, enivrante, sauvage, éphémère comme ces fleurs tropicales qui naissent et meurent dans la journée. Jean Vauthier est un authentique poète et qui est servi par d'autres poètes: feu les Apprentis-Sorciers.

UN SUCCÈS SUR MESURE AU STELLA.

Il y a ceux qui aiment jouer aux échecs et ceux qui s'amusent à inventer des problèmes: les blancs jouent gagnent en six coups! M. Arthur Watkyn, auteur de "Bon week-end, M. Bennett!" appartient indubitablement à la seconde catégorie. Sa pièce est en effet conçue comme un problème d'échecs. Après avoir soigneusement choisi ses personnages et calculé leurs actions et réactions, il joue et gagne en trois actes. Tout ce qu'il peut y avoir de trop prémédité dans son intrigue policière perd son caractère artificiel par le traitement psychologique nuancé des protagonistes et la salle se divertit honnêtement. D'autant plus que l'humour britannique ne perd jamais ses droits. François Cartier a fort bien remonté cette mécanique et sa distribution s'avère efficace dans l'ensemble. C'est du théâtre de tout repos, ce n'est pas celui que le public apprécie le moins!

DARRY COWL, SANS TROUPE ET SANS PIÈCE.

Darry Cowl est une vedette. Il possède ce don inappréciable: il fait rire. En disant n'importe quoi. En le bafouillant plus exactement. Et il le bafouille et le public est aux anges. Ses partenaires de voyage sont n'importe qui. Sans doute les a-t-on engagés parce qu'ils ont le pied marin. "Jean de la lune" a apporté la gloire à son auteur. Il y a trente ans. Les deux mamelles de la pièce sont la bêtise et le sentiment. Marcel Achard les trait d'une main lourde et infatigable. Hélas, je n'aime pas son lait. En trente ans, il a dû tourner!

REQUIEM POUR UN PRIX NOBEL.

La direction du Théâtre-Club a tenté une opération de prestige en montant un Festival Camus. Cet auteur, à la carrière fulgurante, continue d'exercer une sorte de magistère, de charme d'un pouvoir singulier. Apparu dans le ciel de désastre des années quarante, il a filé tel une comète sous nos yeux éblouis. Ses œuvres autant que son attitude lui avaient valu l'estime, les honneurs, la gloire enfin! Quand il mourut — si bêtement, si absurdement — il vivait sur un socle . . . Certains disaient bien qu'il y avait là un phénomène d'hallucination collective et que le "Mythe de Sisyphe" était devenu le mythe Camus. Ses dernières œuvres, il est vrai, provoquèrent moins d'enthousiasme.

J'ai beaucoup aimé "L'étranger". Dès sa parution. Et "Caligula" donc! La langue de Camus me procurait un plaisir presque physique. Je me souviens de ses éditoriaux dans "Combat" . . . Et puis, un jour, on a représenté "Caligula". Chez Hébertot. J'étais là. Je voulais voir. J'avais hâte . . . Qu'allait-il se passer? Il avait tous les atouts dans son jeu, Camus. Comme toujours. C'est vrai, il avait une tête de vainqueur. Je me souviens de son beau sourire . . . Il m'avait fait placer le lendemain de la générale. Je revois la salle. Bourdonnante. Déjà conquise. Et puis le rideau s'est levé. Gérard Philipe a paru, car c'était Gérard Philipe, Caligula! Et c'est alors que j'ai ressenti quelque chose d'incroyable: ça ne passait pas la rampe! C'est comme si un feu brûlait — je voyais les flammes — mais aucune chaleur ne parvenait dans la salle . . . qui restait froide. Les minutes passaient et le public devenait de glace. "Tout cela manque de sang!" dit Caligula un moment. Comme il a raison!

J'ai retrouvé exactement les mêmes sensations à la Comédie Canadienne. Pourtant Gadouas joue avec tout son cœur qui est fervent et tout son art qui est grand. Il a fort bien distribué les rôles. Sa mise en scène est bonne . . . Il y a un moment où les mots de Camus m'ont paru tout à coup habités: c'est lorsque Scipion et Caligula communient dans une sorte de transe poétique . . . Julien Genay, l'interprète de Scipion, y est pour quelque chose. Mais encore une fois, la pièce est bien jouée. Julien Bessette entre autre est excellent . . . Mais Caligula n'est plus qu'une marionnette démodée à laquelle Camus n'a réussi à communiquer que ses idées.

Il est d'ailleurs remarquable qu'à part le court moment signalé plus haut, Camus tourne toute poésie en dérision et peut-être est-ce là la cause secrète de son échec: Camus a refusé systématiquement de se laisser aller. Il ne voulait pas être dupe. Il avait peur du ridicule. On dit que le ridicule tue. Hélas, la peur du ridicule empêche même de naître et le grand auteur dramatique que Camus portait peut-être en lui n'a jamais vu le jour.

Si Caligula, œuvre de jeunesse, — il s'agit de la première pièce de Camus — frémit un peu de révolte juvénile contre un monde laid, truqué, absurde, son cri est modulé avec trop de science: à vingt ans déjà Camus ne se permettait pas la moindre faute — il ne s'égarait jamais! — et dosait ses mots avec le savoir-faire d'un vieux routier de l'écriture, comme si son sang généreux était mêlé d'encre... Et cette encre, à mesure que les années passent, envahit toute l'œuvre et le sang, le vrai sang, n'y apporte plus aucune chaleur humaine. La seconde pièce de Camus présentée par le Théâtre-Club, "Requiem pour une nonne", en est l'accablant témoignage. Durant plus de deux heures, les phrases — toujours parfaitement moulées — défilent et jamais la salle n'éprouve ne serait-ce que le début d'une émotion. Même un moment, un cri qui se veut pathétique, déclanche un rire, rapidement étouffé: tout de même, on ne rit pas à Camus, Prix Nobel!

La mise en scène de Louis-Georges Carrier a poussé le texte vers une sorte de refus intransigeant du réel — qui va tout à fait dans le sens voulu par l'auteur — et des êtres pleins de vie, de sang et de détresse de Faulkner, il ne reste que des ectoplasmes qui paradent savamment sous des éclairages non moins savants . . . On ne sait peut-être pas que "Nonne" veut dire putain? "Requiem pour une putain". Cela aurait choqué. Qu'on songe à l'autre "P . . . respectueuse." Nonne au lieu de putain, tout Camus est dans ce choix. "Requiem pour une nonne", ça fait religieux. C'est un scandale subtil, de bonne compagnie. Qui fait sourire les gens du monde. Qui n'empêche pas d'être reçu . . . au prix Nobel. Hé oui, les mots aussi nous trahissent! "A l'histoire," crie Caligula. Même pas: à l'oubli!

ÉTERNELLE JEUNESSE DES CHEFS-D'OEUVRE.

Tandis que le Théâtre-Club (la troupe) présente "Le Menteur", on peut voir au même moment "Le barbier de Séville" au Gésu. Les jolies vers de Corneille et les jolis costumes de Janine Caron composent un joli divertissement où la poésie et le comique dispensent un plaisir lent, mais sûr. La mise en scène de Florent Forget et sa distribution ne méritent que des éloges. Quant à Beaumarchais, il n'a jamais été aussi jeune, aussi heureux, aussi libre. Bravo Jean Dalmain. Pour la mise en scène et pour son interprétation de Bartholo. Figaro donne à Ronald France l'occasion d'imposer définitivement son talent. Yvan Canuel est un Don Bazile très personnel et très efficace. Quant au Comte Almaviva, il a la passion, la classe, le don comique de François Tassé. Les décors de Jean-Louis Garceau sont d'une beauté simple et chaude, les costumes de Solange Legendre, des chefs d'œuvre de poésie. En particulier, la robe de Rosine. Merveilleuse Rosine! Elle s'appelle aussi Geneviève Bujold. Elle est sensationnelle. Elle a tout. Retenez bien son nom: Geneviève Bujold commence une belle carrière. Son charme, sa grâce ne seraient rien sans son esprit et sans un cœur dont on entend les premiers battements. C'est une comédienne née. Pour sa première apparition sur les planches, elle obtient un triomphe. C'est la Rosine idéale. Mais je crois bien qu'elle sera encore souvent idéale. ★

Le Syndicat Coopératif d'édition Cité Libre

Pour marquer son dixième anniversaire, en janvier 1960, *Cité Libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue a adopté un nouveau rythme de parution. Elle est devenue mensuelle. Au plan administratif, elle constitue une coopérative d'édition en bonne en due forme.

Les membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 18 novembre 1961, est formé des personnes suivantes:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson

SECRÉTAIRE :
Claude Longpré

TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

ADMINISTRATEURS :
Benoît Baril
Jacques Hébert
J.-Z.-Léon Patenaude
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
Roland Parenteau, président
Marc Lalonde
Jean Marchand

ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :
Jean-Guy Rousseau, C.A.

PIERRE TANGUAY
6612 VIAU
MONTREAL 36 PQ CAN

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication."

AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.,

si non réclamé, retourner après cinq jours à : CITÉ LIBRE, C. P. 10, Montréal 34.

PORT PAYÉ À MONTRÉAL